

FRANCE-ALGÉRIE

LES PRÉMICES D'UN DÉGEL SOUS LE SIGNE DU PRAGMATISME

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8450 JEUDI 26 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CHAMP DE KAFRA AU NIGER

Sonatrach lancera le forage en avril

Page 4

L'AXE ALGER – ROME

LE NOUVEAU MOTEUR MÉDITERRANÉEN

Pendant des décennies, la relation entre l'Algérie et l'Italie a été lue à travers le prisme unique du gazoduc. Un flux vital, certes, mais unidimensionnel. Aujourd'hui, les indicateurs de l'année 2026 confirment une métamorphose profonde : ce qui n'était qu'un contrat de fourniture d'énergie s'est transformé, sous l'impulsion assidue et acharnée du président Abdelmadjid Tebboune, en un véritable partenariat stratégique multidimensionnel, redessinant les contours de la coopération Nord-Sud en Méditerranée. Page 3



CALENDRIER SCOLAIRE ÉCOURTÉ

Inquiétudes et appels à la concertation

Page 24

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LECTURE

Lire Dib pour raviver la mémoire

Page 9

L'IRAN DÉMENT LES RUMEURS DE POURPARLERS

«Les États-Unis négocient avec eux-mêmes»

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE – ITALIE

Un partenariat stratégique en pleine diversification

Les relations entre l'Algérie et l'Italie connaissent, ces dernières années, une dynamique particulièrement soutenue, portée par une convergence d'intérêts économiques et énergétiques. Focalisée principalement sur le secteur des hydrocarbures, cette coopération s'élargit progressivement à de nouveaux domaines, allant de l'hydrogène vert à l'agriculture, en passant par l'industrie automobile et les modèles de développement des PME.

Au cœur de cette relation, l'énergie demeure le pilier central, l'Algérie s'est imposée comme un fournisseur clé de gaz pour l'Italie, notamment dans le contexte de recomposition des approvisionnements européens. Selon les données du ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, l'Algérie a consolidé davantage sa position de fournisseur énergétique clé et fiable pour l'Italie. Sur les dix premiers mois de l'année 2025, les exportations de gaz naturel algérien acheminées via le gazoduc Transmed ont atteint près de 17,047 milliards de mètres cubes, dont 1,680 milliard de mètres cubes seulement en octobre dernier.

Dans le même sens, les importations totales de gaz de l'Italie se sont élevées à 51,107 milliards de mètres cubes entre janvier et octobre 2025. Une part importante de ces volumes a été assurée par l'Algérie à travers le gazoduc stratégique transméditerranéen Transmed, qui relie le gisement de Hassi R'mel à la ville italienne de Mazara del Vallo, en Sicile.

Par ailleurs, les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Italie ont connu une progression notable. Elles ont atteint environ 850 000 tonnes au cours des neuf premiers mois de 2025, contre 598 000 tonnes sur la même période en 2024, enregistrant ainsi une hausse de plus de 40 %. L'ensemble de ces indicateurs vient confirmer, si besoin est, le rôle central de l'Algérie en tant que partenaire énergétique stratégique et fiable pour l'Italie.

De plus, la coopération entre Sonatrach et ENI illustre cette dynamique. L'entreprise italienne est parmi les principaux clients du groupe algérien, avec des volumes pouvant atteindre 20 milliards de mètres cubes de gaz par an. Les deux partenaires multiplient les investissements conjoints



Une coopération qui s'élargit à de nouveaux domaines.

dans l'exploration et l'exploitation de gisements, notamment dans le bassin de Berkine, avec plusieurs milliards de dollars engagés pour accroître les capacités de production. Cette coopération s'inscrit dans une logique de long terme, intégrant également des volets liés à la transition énergétique et à la décarbonation.

Dans cette perspective, le projet SoutH2 Corridor marque une nouvelle étape stratégique. Ce projet vise à produire de l'hydrogène vert en Algérie pour l'exporter vers l'Europe, notamment l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, des pays impliqués dans ce projet, outre la Suisse ou encore la Tunisie qui a récemment exprimé son intérêt autour du projet. Un mémorandum d'entente a été signé entre plusieurs acteurs, dont Sonatrach, Sonelgaz et l'opérateur italien Snam, afin d'évaluer la viabilité de cette infrastructure énergétique d'envergure. Classé comme projet d'intérêt commun par l'Union européenne, le SoutH2 Corridor positionne l'Algérie comme un futur hub énergétique dans le domaine des énergies propres.

Au-delà de l'énergie, la coopération algéro-italienne s'étend également au secteur agricole. Le projet Bonifiche Ferraresi (BF), porté par des partenaires italiens, prévoit le développement de grandes exploitations agricoles dans le sud de l'Algérie. S'étendant sur une superficie de 36 000 hectares dans la wilaya de Timimoun, ce projet est destiné à la production de blé, lentilles, haricots secs et pois chiches, ainsi qu'à la culture des oléagineux comme le soja. Il prévoit également la construction d'unités de transformation pour la fabrication de pâtes alimentaires, de silos de stockage et d'autres structures vitales.

Ce projet, d'une valeur totale de 420 millions de dollars, contribuera au renforcement de la production nationale de céréales et de légumes secs, à l'augmentation des exportations hors hydrocarbures à travers l'exportation des pâtes alimentaires, mais aussi à la création de plus de 6 700 emplois.

Dans le secteur industriel, l'implantation de Fiat Algérie témoigne de la volonté des deux pays de développer une coopération dans la filière automobile. Ce projet, qui a franchi le cap des 50 000 véhicules produits depuis son démarrage à la fin de 2023, illustre la montée en cadence du site industriel et sa contribution au développement de la filière automobile en Algérie, en s'appuyant sur l'expertise italienne, tout en encourageant l'intégration progressive d'un tissu de sous-traitance nationale.

Par ailleurs, le modèle des petites et moyennes entreprises (PME) italiennes, représentant plus de 95 % des entreprises en Italie et une part majeure de l'emploi, constitue une source d'inspiration, reconnues pour leur flexibilité, leur spécialisation et leur ancrage territorial, plaçant l'Italie au rang de 4e puissance exportatrice mondiale. Ces PME ont largement contribué au dynamisme économique italien. L'Algérie pourrait s'inspirer de ce modèle pour stimuler l'entrepreneuriat local, favoriser l'innovation et réduire sa dépendance aux hydrocarbures.

Ainsi, les relations algéro-italiennes apparaissent aujourd'hui comme un partenariat multidimensionnel, alliant sécurité énergétique, transition écologique et diversification économique. Portée par des intérêts convergents et une volonté politique affirmée, cette coopération est appelée à se renforcer davantage dans les années à venir.

Rim Boukhari

FRANCE-ALGÉRIE

Les prémices d'un dégel sous le signe du pragmatisme

APRÈS des mois de glaciations diplomatiques, l'axe Paris-Alger semble amorcer une manœuvre de rapprochement. Entre la visite charnière de Laurent Nuñez à Alger et celle, très attendue, de Saïd Sayoud à Paris, les deux capitales tentent de substituer le « dialogue rigoureux » aux invectives passées.

Le temps n'est pas encore aux grandes embrassades, mais les signaux de décrispation se multiplient. Selon une déclaration récente à l'AFP du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, la relance d'un « dialogue rigoureux » entre la France et l'Algérie commence à porter ses fruits. Le chef du Quai d'Orsay a ainsi évoqué des « résultats initiaux » encourageants, notamment sur les dossiers migratoires et sécuritaires, deux piliers qui avaient volé en éclats au cours de l'année 2025.

Cette dynamique a véritablement pris corps les 16 et 17 février derniers, lors de la visite officielle de Laurent Nuñez à Alger. Reçu par le président Abdelmadjid Tebboune, le ministre français de l'Intérieur a fait état des avancées sur des sujets ultra-sensibles dont la lutte contre le narcotrafic et la lutte contre le terrorisme.

Fait notable, ce dégel s'accompagne d'un geste symbolique fort côté algérien. Le 9 mars 2026, le Parlement algérien a adopté une version amendée de la loi criminalisant la colonisation, en supprimant notamment l'exigence d'excuses officielles préalables. Cet acte pragmatique suggère que, face aux instabilités régionales (Libye, Sahel), Alger et Paris ont choisi de mettre la mémoire en sourdine au profit de la « realpolitik ».

En optant pour une approche technique et discrète les deux pays semblent avoir trouvé un terrain d'entente sur les sujets point de discorde à savoir la délivrance des laissez-passer consulaires, documents indispensables à l'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF) et la France pourrait assouplir sa politique de délivrance des visas, un levier humain essentiel pour Alger.

Ces dossiers ont été largement perturbés ces derniers mois en raison du gel des entretiens consulaires, conséquence directe de la dégradation des relations bilatérales. La reprise progressive de celles-ci est aujourd'hui présentée comme un premier indicateur d'un retour à la normale.

Alger demeure attachée à une gestion souveraine de ce dossier sensible, qui touche à la fois à la dignité des ressortissants concernés et à l'équilibre des relations bilatérales. Dans ce contexte, toute avancée reste conditionnée par le respect des cadres établis ainsi que par une approche graduelle. Dans le même temps, Jean-Noël Barrot a indiqué avoir échangé, le 15 mars, avec son homologue algérien. Cette rencontre, la première depuis plusieurs mois, s'inscrit dans une tentative de relance du dialogue politique, amorcée en février..

L'enjeu est double. Il s'agit de stabiliser la coopération sécuritaire dans un Sahel en pleine mutation et préparer le terrain au retour d'un ambassadeur d'Algérie à Paris, poste vacant depuis le rappel de l'été 2024. Le prochain acte de ce ballet diplomatique se jouera à Paris. Le ministre algérien de l'Intérieur, Saïd Sayoud, est attendu dans la capitale française dans les prochains jours. Cette visite n'est pas qu'une simple formalité : elle vise à transformer les « résultats initiaux » évoqués par Jean-Noël Barrot en un accord politique structurant. Si Jean-Noël Barrot reste prudent en parlant de dialogue « rigoureux », la fin du tête-à-tête belliqueux semble actée. Reste à savoir si cette reprise mesurée résistera aux soubresauts de l'histoire, toujours prompte à ressurgir entre les deux rives de la Méditerranée.

Nassim Mecheri

L'AXE ALGER – ROME

Le moteur méditerranéen

Entre l'Algérie et l'Italie, l'entente cordiale est devenue exemplaire dans le Bassin méditerranéen. Le partenariat stratégique entre les deux pays ne cesse de se développer dans tous les secteurs économiques et commerciaux. C'est dans cette optique qu'intervient la visite de travail et d'amitié en Algérie, effectuée hier, de la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni.

A l'issue d'une entrevue qui s'est tenue dans le cadre de cette visite, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait une déclaration conjointe dans laquelle il a exprimé son estime à son hôte pour « son engagement à renforcer le partenariat stratégique entre nos deux pays amis ». Il a, par la même occasion, réitéré les engagements de l'Algérie pour approfondir et élargir la coopération avec l'Italie dans plusieurs domaines.

Le président Tebboune a souligné que la visite de Mme Meloni a permis aux deux parties d'examiner la situation des relations bilatérales : « Nous avons exprimé ensemble notre satisfaction des progrès réalisés dans le cadre de la coopération bilatérale au cours des dernières années », a-t-il indiqué, avant d'ajouter : « Nous avons souligné le caractère stratégique de notre partenariat multidimensionnel, en particulier dans le domaine de l'énergie. A cet égard, je tiens à souligner l'engagement de l'Algérie à honorer ses engagements en tant que partenaire stratégique et fiable pour l'Italie et l'Europe dans ce domaine, face aux défis liés à la sécurité de l'approvisionnement et à la stabilité des marchés internationaux du pétrole et du gaz. »

Dans le même contexte, le président Tebboune a renouvelé son engagement à approfondir et à élargir la coopération dans plusieurs domaines et secteurs économiques, commerciaux ou industriels, englobant les technologies modernes, les start-up, la formation, la recherche scientifique, les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, l'agriculture innovante et la sécurité alimentaire.

Concernant le Plan Mattei, le président Tebboune a souligné que celui-ci a été évoqué lors de cette entrevue avec la présidente du Conseil italien. Il a salué « le rythme accéléré de la réalisation des deux projets communs inscrits dans ce plan, à savoir le projet de production de céréales et de légumineuses dans la wilaya de Timimoun et le



L'entente exemplaire

projet de création du Centre Enrico-Mattei des technologies agricoles.

« Nous avons convenu d'accélérer les procédures de création de la Chambre de commerce algéro-italienne, ce qui permettra aux opérateurs économiques de profiter des capacités et des opportunités dont nos pays regorgent, et nous avons souligné l'importance de renforcer la coopération dans les domaines culturel, scientifique et humanitaire afin de contribuer à l'unification des ponts de communication et de rapprochement entre les peuples algérien et italien », a ajouté le président de la République.

M. Tebboune et Mme Meloni ont, par ailleurs, salué les efforts déployés par l'Algérie et l'Italie pour renforcer la coordination dans la lutte contre l'immigration clandestine, la traite des êtres humains, le terrorisme et la criminalité transfrontalière, ainsi que dans diverses questions de sécurité dans l'espace méditerranéen.

CONVERGENCE SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES

Sur le plan international, le Président n'a pas manqué d'évoquer la question palestinienne déclarant avoir « réaffirmé la condamnation ferme de mon pays face aux violations graves du droit international humanitaire dont est victime le peuple palestinien dans la bande de Gaza, ainsi que la nécessité d'intensifier les efforts internationaux afin de parvenir à une solution juste et durable garantissant les droits légitimes du peuple palestinien, au premier rang desquels son droit à établir son État indépendant conformément aux résolutions de la communauté internationale, ouvrant ainsi la voie à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région ».

Concernant le dossier libyen, M. Tebboune a indiqué avoir souligné l'importance de poursuivre les efforts visant à trouver des solutions urgentes permettant à la Libye de sortir de l'impasse et garantissant son unité. Sur le Sahara occidental, le chef de l'Etat a indiqué : « nous avons réaffirmé l'importance de parvenir à une solution politique juste permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que notre soutien aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général chargé du dossier du Sahara occidental ».

De son côté, Mme Giorgia Meloni a d'abord tenu à exprimer sa « sincère gratitude pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé, ainsi qu'à l'ensemble de la délégation italienne. Comme vous le savez, il s'agit de ma deuxième visite officielle en Algérie en moins de quatre ans », a-t-elle rappelé.

Mme Meloni a précisé : « nous sommes convaincus que la coopération entre l'Italie et l'Algérie devient de plus en plus un modèle à suivre. Nos domaines de coopération sont nombreux et variés, au premier rang desquels figure le secteur de l'énergie. Comme l'a mentionné le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nous avons décidé de renforcer notre coopération solide et durable, une coopération qui englobe également nos deux entreprises nationales phares, Eni et Sonatrach, et ce, en explorant de nouvelles perspectives telles que l'exploration offshore, ce qui permettra, à moyen et long terme, de renforcer les flux d'approvisionnement en gaz de l'Algérie vers l'Italie ».

La présidente du Conseil italien a précisé que cette coopération entre l'Algérie et l'Italie « ne se limite pas à cet aspect, mais s'étend à d'autres domaines sur lesquels nous travaillons depuis un certain temps, notamment le développement des énergies renouvelables et la réalisation d'infrastructures stratégiques. Il s'agit de projets qui renforcent la capacité à relier les deux rives de la Méditerranée en favorisant l'interconnexion ».

Il convient de souligner que les discussions menées hier entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et la présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, se sont élargies pour inclure les membres des délégations des deux pays. Auparavant, le président de la République avait eu des entretiens en tête-à-tête avec la présidente du Conseil des ministres italien, qui a entamé, plus tôt dans la journée, une visite de travail et d'amitié en Algérie.

Hachemi B.

ÉDITORIAL

Le nouveau pacte stratégique

Par Kamel Mansari

Pendant des décennies, la relation entre l'Algérie et l'Italie a été lue à travers le prisme unique du gazoduc. Un flux vital, certes, mais unidimensionnel. Aujourd'hui, les indicateurs de l'année 2026 confirment une métamorphose profonde : ce qui n'était qu'un contrat de fourniture d'énergie s'est transformé, sous l'impulsion assidue et acharnée du président Abdelmadjid Tebboune, en un véritable partenariat stratégique multidimensionnel, redessinant les contours de la coopération Nord-Sud en Méditerrané.

Les données récentes sont éloquentes. Avec plus de 17 milliards de mètres cubes acheminés via le Transmed sur les dix premiers mois de 2025, l'Algérie ne se contente pas d'être un fournisseur de secours, elle est devenue la colonne vertébrale de la sécurité énergétique italienne. Cette fiabilité, renforcée par une hausse de 40 % des exportations de GNL, prouve que l'Algérie a su répondre présente au moment où l'Europe réorganisait ses approvisionnements, induite par le conflit russo-ukrainien.

La force de ce lien réside dans la capacité de l'Algérie à anticiper l'ère post-carbone. Le projet SoutH2 Corridor (ou Corridor Sud d'Hydrogène) ne représente pas seulement une infrastructure technique de 3 300 km. C'est un basculement géopolitique. En réutilisant les gazoducs existants pour transporter de l'hydrogène vert, l'Algérie passe du statut de réservoir de gaz à celui de «pile électrique» de la Méditerranée.

Pour l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche, ce corridor sécurise un approvisionnement en énergie propre à coût réduit. Pour l'Algérie, il garantit une rente énergétique pérenne et une intégration irréversible dans le marché européen des énergies renouvelables.

Au-delà de l'énergie, l'infusion du savoir-faire italien participe à la transformation du paysage agricole algérien, le segment qui constitue l'un des piliers du second mandat du président Tebboune. L'investissement de 420 millions de dollars porté par Bonifiche Ferraresi dans la wilaya de Timimoun est une réponse concrète au défi de la dépendance alimentaire. Sur 36 000 hectares, ce projet s'attaque directement aux produits de large consommation (blé, lentilles, pois chiches), visant à substituer les importations par une production locale de haute technologie. Avec la création de plus de 6 700 emplois, le projet ne se limite pas à la terre. L'installation d'unités de transformation et de silos de stockage permet de conserver la valeur ajoutée en Algérie, transformant le désert en un pôle agro-industriel capable d'exporter des produits finis vers l'Afrique et l'Europe.

Cette synergie se prolonge dans l'industrie, où le succès de Fiat Algérie (dépassant les 50 000 véhicules produits) marque le retour d'une production basée sur l'intégration locale. Mais le véritable «chaînon manquant» reste l'inspiration du modèle italien des PME.

En s'appuyant sur la flexibilité et l'innovation de ces entreprises qui font de l'Italie la 4e puissance exportatrice mondiale, l'Algérie s'est dotée d'une feuille de route idéale pour stimuler son entrepreneuriat local afin de conforter ses exportations hors- hydrocarbures. Ce dynamisme économique ne serait possible sans une symbiose politique. Alger et Rome parlent aujourd'hui d'une seule voix sur les dossiers les plus brûlants de la région. Alger et Rome privilégient des solutions politiques inclusives et le respect de la souveraineté la crise libyenne. L'Italie reconnaît le rôle pivot de l'Algérie comme médiateur et garant de la sécurité dans la bande sahélo-saharienne, un enjeu crucial pour la stabilité de l'Europe entière. Sur le plan sécuritaire, la coopération a franchi un palier avec des accords de lutte contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme. Loin des approches purement répressives, Alger et Rome s'accordent sur la nécessité de traiter les causes profondes de la migration clandestine par le développement économique. Le récent comité quadripartite (Algérie, Italie, Libye, Tunisie) illustre cette volonté de stabiliser la Méditerranée centrale par une gouvernance migratoire concertée et humaine.

K. M

CNAS ORAN

Faciliter l'accès aux services grâce au numérique

L'ACCÈS aux services sociaux grâce au numérique devient plus rapide et accessible pour les assurés comme pour les employeurs. À travers une campagne nationale de sensibilisation, la CNAS a mis, avant-hier à Oran, ses plateformes numériques, offrant la possibilité d'accomplir de nombreuses démarches administratives sans avoir à se déplacer. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à moderniser l'administration et à rapprocher les services du citoyen.
Dans le cadre de cette campagne, les responsables de la CNAS d'Oran ont présenté l'ensemble des services numériques disponibles pour les assurés sociaux et les employeurs.
Selon le Dr Abdelkrim Jellat, directeur de l'agence, ces outils permettent aux citoyens de réaliser la plupart de leurs démarches sans avoir à se déplacer physiquement dans les caisses, offrant ainsi un gain de temps considérable et une simplification des procédures administratives.
Pour les assurés sociaux, la plateforme El Hanaa constitue l'élément central de cette digitalisation.
Le responsable explique qu'elle permet d'» effectuer toutes les démarches administratives, de l'extraction de la carte de Chifa à la déclaration des arrêts maladie ou des congés maternité, ainsi que l'obtention des certificats d'affiliation ou de non-affiliation, le tout en ligne «. Cette solution vise à offrir un service rapide, flexible et accessible, directement depuis un ordinateur ou un téléphone mobile.
Les employeurs, quant à eux, bénéficient également d'un espace numérique dédié. Le directeur précise que le portail de déclaration à distance permet aux entreprises de réaliser toutes les démarches liées à leurs employés sans se rendre dans les bureaux de la CNAS. Selon lui, « cela leur fait gagner beaucoup de temps et assure un traitement plus rapide et précis de leurs dossiers «.
Le Dr Jellat insiste sur l'importance de cette campagne pour inciter tous les assurés et employeurs à adopter les services numériques.
« L'objectif est que chacun profite pleinement de la numérisation, que ce soit via les ordinateurs, les applications mobiles ou les plateformes mises à disposition, afin de limiter les déplacements et faciliter l'accès aux prestations «, précise-t-il.
Pour toucher un public plus large, la CNAS d'Oran s'est associée à plusieurs organismes du secteur. Parmi eux figurent la caisse nationale de retraite (CNR), la caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non-salariés (CASNOS), la caisse nationale des congés payés et chômage dû aux intempéries pour les secteurs du BTP et de l'irrigation (CACOBATPH), ainsi que l'agence nationale de l'emploi (ANEM). Ces partenariats permettent de renforcer la visibilité de la campagne et de sensibiliser un plus grand nombre de citoyens à l'usage des services numériques.
La campagne, qui se déroule du 25 mars au 26 avril, s'inscrit dans la volonté du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale de moderniser l'administration et de rapprocher les services du citoyen.

Brahim Mazi

ALGÉRIE-NIGER

Coopération renforcée dans les hydrocarbures

La coopération dans le secteur des hydrocarbures entre l'Algérie et le Niger est appelée à se renforcer à la faveur de la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux parties lors de la tenue de la Grande commission mixte. Ledit mémorandum vise à promouvoir la coopération entre les entreprises du secteur des deux pays, et ce, à travers le développement de projets conjoints. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.



Une coopération sur la base de l'intérêt mutuel.

Le mémorandum a été signé par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre du Pétrole de la République du Niger, Hamadou Tini, dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale et de l'élargissement des domaines de partenariat entre les deux pays dans le secteur des hydrocarbures, a-t-on ajouté.
La cérémonie de signature s'est déroulée mardi en marge des travaux de la 2e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-nigérienne, tenue dans la capitale nigérienne Niamey les 23 et 24 mars, coprésidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et son homologue nigérien, Ali Lamine Zeine Mahaman, avec la participation d'une importante délégation ministérielle composée de plusieurs membres du gouvernement et de hauts responsables.
Le développement de projets conjoints tout au long de la chaîne de valeur, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production, des études géologiques, de l'échange d'informations techniques et scientifiques, ainsi que le renforcement des partenariats entre les sociétés nationales sont au cœur de ce mémorandum, dont l'objectif est de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine des hydrocarbures. La coopération se fera «sur la base de l'intérêt mutuel et du respect des législations en vigueur dans chaque pays», a souligné le ministère.
Ce dernier a cité les domaines de coopération concernés, en indiquant qu'il s'agit, entre autres, de la poursuite des activités de recherche et d'exploration dans le champ de Kafra (au nord du Niger), de la modernisation et de l'amélioration des performances de la raffinerie de Soraz, et du développement du complexe pétrochimique de Dosso.
L'autre projet phare discuté entre les deux parties est celui du gazoduc transsaharien (TSGP), dont l'envergure et l'importance ne sont plus à démontrer.
Les deux délégations ont mis l'accent sur «la coordination dans sa mise en œuvre», en sus de l'échange d'expertises dans les aspects techniques et environnementaux y afférents. Le mémorandum prévoit, également, le renforcement de la coopération dans les domaines de la formation et du transfert de technologie, l'organisation de programmes de formation et l'échange d'experts, ainsi que le développement de partenariats entre les entreprises nationales, à l'instar de Sonatrach, Naftal et Sonidep, couvrant le transport, le stockage, la distribution et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement.
Le ministère a, par ailleurs, précisé que M. Arkab a tenu, lundi dernier, des entretiens bilatéraux avec le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, et le ministre des Mines, Abarchi Ousmane. Les entretiens ont porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les secteurs les concernant.

Hamid B.

CHAMP PETROLIER DE KAFRA AU NIGER

Sonatrach lancera le forage au début d'avril

LE GROUPE Sonatrach prévoit d'entamer les travaux de forage de puits au champ pétrolier de Kafra au Niger à partir du début du mois d'avril prochain, après l'achèvement de plusieurs études, a annoncé mardi à Niamey le directeur de la coopération internationale au ministère des Hydrocarbures et des Mines, Hakim Zebiri.
Cette déclaration a été faite à l'APS en marge des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, qui s'est tenue dans la capitale nigérienne les 23 et 24 mars courant, coprésidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb et son homologue nigérien, Ali Lamine Zeine Mahaman, avec la participation d'une importante délégation ministérielle comprenant plusieurs membres du gouvernement et de hauts responsables.
M. Zebiri a expliqué que le lancement effectif des travaux de forage débutera dans les prochains jours, dès l'arrivée du matériel et des fournitures nécessaires, soulignant que cette opération représente une étape concrète importante vers la valorisation des ressources énergétiques au Niger. Le responsable a également mis en avant l'excellent niveau de coopération entre les deux pays dans le secteur des hydrocarbures, qui connaît actuellement une dynamique positive, affirmant la forte volonté politique des dirigeants des deux pays de renforcer le partenariat stratégique et d'élargir les domaines de coopération énergétique.
Il a salué la proposition nigérienne d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération par l'octroi de blocs d'exploration supplémentaires, témoignant de la grande confiance accordée à l'expertise algérienne, notamment à travers le Groupe Sonatrach. Il a également été convenu de renforcer les programmes de formation des cadres nigériens dans différentes spécialités liées aux hydrocarbures et d'accompagner le Niger à mettre en place un laboratoire spécialisé pour l'analyse des échantillons de pétrole, contribuant ainsi au développement de ses capacités techniques et scientifiques. Le champ pétrolier de Kafra est un gisement de pétrole situé dans le nord du Niger, près de la frontière avec l'Algérie.
Il fait partie d'un grand bloc pétrolier (environ 23 737 km²) découvert à la suite de travaux de forage réalisés par la filiale algérienne Sonatrach International (SIPEX) à partir de 2018. Les premiers puits exploratoires (comme KFR-1 et KFRN-1) ont confirmé la présence de pétrole, avec des réserves estimées entre 260 et 400 millions de barils, avec une production potentielle de 90 000 barils par jour, selon les estimations.

S. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Focus sur l'emploi et la valorisation des compétences

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, s'est entretenu avec son homologue nigérienne, Aissaoui Abdoulaye Tondi, lors d'une séance de travail, organisée en marge de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, tenue à Niamey. Les deux ministres ont axé leurs échanges sur la consolidation du cadre juridique de coopération, le transfert d'expertise et la mise en place de mécanismes concrets en matière d'emploi et de mobilité professionnelle. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.


Une coopération plus structurée.

Dès le début des échanges, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à hisser leur coopération à un niveau plus structuré, en s'appuyant sur des instruments juridiques adaptés aux enjeux actuels du marché du travail. Le projet d'accord relatif à la promotion de l'emploi et à la mobilité de la main-d'œuvre a constitué l'un des points centraux des discussions. Présenté lors de la réunion des experts tenue le 22 mars, ce texte est actuellement en phase d'examen par la partie nigérienne, qui s'est engagée à formuler ses observations afin de permettre sa finalisation.

Dans ce contexte, les deux ministres ont relevé l'intérêt commun de transformer les intentions politiques en mécanismes concrets et opérationnels, tel que l'a souligné M. Saïhi, affirmant que «la coopération ne peut produire ses effets que si elle repose sur des outils précis, adaptés et suivis dans leur mise en œuvre».

Les discussions ont également souligné l'importance du transfert de compétences et de l'accompagnement institutionnel. La ministre nigérienne a exprimé un intérêt marqué pour l'expérience algérienne, notamment dans les domaines de l'inspection du travail, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que des dispositifs d'encadrement du marché de l'emploi.

Elle a indiqué que «le renforcement des capacités institutionnelles constitue une priorité pour moderniser notre système de gestion de l'emploi et garantir de meilleures conditions de travail». Dans cette optique, la responsable nigérienne a formulé à son homologue algérien plusieurs demandes, notamment en matière de formation spécialisée des cadres et d'appui technique aux structures nationales concernées.

Par ailleurs, la partie nigérienne a proposé la mise en place d'un mécanisme de jumelage entre les agences nationales de l'emploi des deux pays.

Cette initiative a pour principal objectif d'œuvrer concrètement à «favoriser un échange structuré de bonnes pratiques et à améliorer l'efficacité des dispositifs d'insertion professionnelle au bénéfice des jeunes demandeurs d'emploi».

UNE APPROCHE FONDÉE SUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS RÉELS

Réaffirmant la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Niger dans ses réformes, Saïhi a mis en avant l'importance d'une approche pragmatique et progressive. Il a ainsi appelé à une meilleure définition des priorités, estimant que «toute action de coopération efficace doit partir d'une identification claire et précise des besoins du partenaire». Le ministre a également rappelé les acquis de l'expérience algérienne en matière de politiques de l'emploi, notamment à travers les dispositifs d'insertion, les programmes de formation professionnelle et les mécanismes d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il a souligné que ces instruments ont permis de développer une approche intégrée de la gestion du marché du travail, susceptible d'être partagée et adaptée aux réalités nigériennes.

La rencontre a également été marquée par la volonté des deux parties de renforcer les échanges institutionnels et techniques. Dans ce cadre, la ministre nigérienne a exprimé son souhait d'effectuer une visite de travail en Algérie, afin de s'imprégner de manière directe des expériences nationales et d'approfondir les perspectives de coopération.

Cette proposition a été favorablement accueillie par la partie algérienne, qui y voit une opportunité de consolider davantage les relations bilatérales. Selon M. Saïhi, «le partage d'expériences sur le terrain demeure le meilleur moyen de construire une coopération efficace et durable».

Il convient de noter que cette rencontre s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération africaine fondée sur la solidarité et le partage d'expertise. Face aux défis communs liés à l'emploi, à la formation et à la mobilité des compétences, l'Algérie et le Niger entendent renforcer leur coordination afin de promouvoir un développement plus inclusif. Dans cette perspective, les deux pays réaffirment leur volonté de bâtir un partenariat structurant, fondé sur des résultats concrets et une vision partagée du développement humain, où l'emploi occupe une place centrale dans la stabilité sociale et la croissance économique.

Sihem Bounabi

COOPÉRATION DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Alger et Niamey tracent leur feuille de route

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab,n et son homologue nigérien, Farmo Moumouni, ont tracé les contours d'une coopération renouvelée, orientée vers des projets opérationnels effectifs, structurants et adaptés aux exigences du marché du travail, dans le contexte continental riche d'une jeunesse pleine de potentiel. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette rencontre stratégique organisée dans le cadre de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération coprésidée par les Premiers ministres des deux pays, organisée les 23 et 24 mars à Niamey, a été dédiée à «l'examen des moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle» consacrant une nouvelle étape dans la consolidation du partenariat entre les deux pays, a fait savoir la même source.

Loin de se limiter à des échanges d'expériences, les deux parties ont exprimé leur volonté de structurer une action commune autour d'objectifs précis et mesurables. La rencontre a ainsi constitué une opportunité pour «établir une feuille de route commune avec des échéances précises», traduisant une approche pragmatique et orientée vers les résultats.

Cette feuille de route accorde une place centrale à la formation des formateurs, identifiée comme «un levier essentiel pour l'amélioration durable de la qualité de la formation». Dans cette optique, il a été convenu de «renforcer les compétences des formateurs à travers des programmes dédiés et des échanges d'expertise», tout en favorisant «le partage de documents et de contenus pédagogiques» entre les deux pays.

Parmi les projets phares évoqués figure le Lycée professionnel de l'amitié algéro-nigérienne à Zinder, véritable vitrine de la coopération bilatérale dans ce secteur. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à accompagner «le processus de réhabilitation et d'extension de cet établissement», à travers un appui technique renforcé et un suivi coordonné. Ce projet, au-delà de sa dimension symbolique, s'inscrit dans une logique de développement des capacités locales et de modernisation des infrastructures de formation au Niger, et ce avec le soutien de l'expertise algérienne.

ENTREPRENEURIAT ET NUMÉRIQUE, LES NOUVEAUX AXES DE CONVERGENCE

Les échanges ont également mis en avant l'importance croissante de l'entrepreneuriat dans les politiques de formation. A ce titre, il a été convenu de «transférer l'expérience algérienne en matière de création et de gestion des centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE)», intégrés au sein des établissements de formation professionnelle. Une démarche qui vise à «encourager l'initiative individuelle et à préparer les jeunes à s'insérer dans un environnement économique en mutation».

Par ailleurs, les deux ministres ont insisté sur l'importance d'investir pleinement le champ du numérique, décidant de «renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement en ligne, de la formation à distance et du développement de ses outils». Une orientation qui traduit la volonté d'adapter les systèmes de formation aux évolutions technologiques et aux nouveaux modes d'apprentissage.

Au final, cette rencontre illustre une inflexion notable dans la nature de la coopération entre les deux pays, reflétant «une volonté commune de passer de l'échange d'expertises à la mise en œuvre de projets concrets», avec pour objectif de «moderniser les systèmes de formation professionnelle et d'améliorer la qualité de leurs résultats».

En filigrane, c'est tout une vision qui se dessine, celle d'une coopération Sud-Sud assumée, fondée sur le partage d'expériences réussies, mais surtout sur la capacité à traduire ces échanges en réalisations tangibles. Une ambition qui s'inscrit pleinement dans les enjeux de développement et d'employabilité auxquels font face l'Algérie et le Niger, dans un contexte régional en constante mutation.

S. B.

SAISON ESTIVALE

Béjaïa prépare son plan anti-incendie

Le plan anti-incendie élaboré en prévision de la saison estivale prochaine a été présenté lors d'un conseil de wilaya élargi, présidé par le wali Kamel-Eddine Karbouche, en présence du président de l'APW Bachir Barket. La rencontre a réuni l'ensemble des responsables des secteurs concernés, les maires et les chefs de daïra. La rencontre a constitué aussi l'occasion pour aborder les mesures prises pour la préparation des examens de fin d'année et le lancement du quatrième concours du village et quartier les plus propres de la wilaya.

La directrice de la conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa, Mme Benaï, est revenue avec force détails sur le plan en question dont les mesures et les actions indispensables entreprises pour prévenir et lutter de manière efficace contre les feux de forêt, comme ce fut le cas l'an dernier. Elle a affirmé « la nécessité d'impliquer directement les riverains pour garantir une vigilance collective relevant l'importance du nettoyage précoce des abords des habitations, la sensibilisation des agriculteurs sur l'interdiction des brûlages dirigés en période estivale, entre autres».

Le plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt est basé aussi sur le renforcement de la coordination entre les différents secteurs impliqués, dont les services des forêts, la Protection civile, la Gendarmerie nationale, les associations, les APC, la DTP, les services de l'ADE, entre autres, avec la multiplication des rondes régulières et tours de guet, surtout lors des journées de fortes chaleurs (sirocco).

En plus de la coordination entre ces intervenants, il y a aussi la surveillance aérienne dont l'utilisation de drones pour cartographier les zones à risque et détecter les départs de feu invisibles depuis la route. Ajouter aux instruments de lutte et de surveillance des départs de feu, il y a la réactivation et la modernisation des postes d'observation stratégiques surplombant les zones sensibles, dont Gouraya, Akfadou, Béni K'sila, Toudja, Adekar, Barbacha, Kendira, Ighi-Ali, Ouzellaguene, Akbou et Chellata, entre autres.

La surveillance accrue des forêts est jugée l'un des piliers du plan, car elle repose sur la détection précoce de départs de feu et intervention rapide. En effet, plus le feu est repéré vite, plus les chances de le maîtriser sont élevées. « Il y a aussi les travaux de prévention dont l'ouverture des pistes, l'aménagement de réserves et mares d'eau à proximité des zones critiques pour réduire le temps de rotation des engins d'extinction, la construction et l'entretien des postes d'observation et de surveillance ainsi que des travaux de désherbage qui doivent être lancés dès le début du mois de mai », relève-t-on dans ledit plan. Il était question aussi des moyens matériels et humains.



Une vigilance collective.

Pour rappel, la wilaya de Béjaïa a bénéficié l'an dernier d'un renfort aérien. L'appui des bombardiers d'eau, canadairs et avions de type B-200 et AT-802 prépositionnés au niveau régional pour des interventions rapides ont été d'un grand apport dans l'effort d'extinction des brasiers et la sauvegarde du patrimoine forestier de la région. Le déploiement, l'an dernier aussi, des colonnes mobiles et détachements spéciaux de la Protection civile ayant une capacité à se déplacer rapidement et en urgence d'une commune à l'autre ont, également, été l'un des éléments qui ont contribué à la maîtrise des feux de forêt avant de parcourir les grandes superficies de couverts végétaux et occasionner d'importants dégâts. Au cours de la rencontre, « les maires ont été invités à exposer leurs préoccupations par rapport à cette question avant que M. Karbouche ne donne des instructions fermes portant sur le renforcement des mesures et instruments de lutte contre les feux par les daïras et communes, ceci par l'élaboration d'un programme de sorties communes sur le terrain afin de s'imprégner de la situation et préparer un plan pratique de prévention et opérationnel très efficace », indique la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : « Le chef de l'exécutif a invité les protagonistes à relever le degré de vigilance sur le terrain, à consolider la coordination et la solidarité entre les différents intervenants ainsi que la sensibilisation des riverains. » Il a, également, relevé « la nécessité d'opérer des campagnes de nettoyage précoces des abords des habitations, la vigilance collective, l'éradication des dépotoirs et décharges sauvages pouvant provoquer des incendies appelant à la mobilisation de tout le monde et la conjugaison des efforts par toutes les forces vives de la région considérant que la lutte anti-incendie est la responsabilité de tout le monde ». Il faut noter que la majorité des incendies sont d'origine humaine (imprudence ou malveillance). Le respect des consignes de sécurité est l'arme la plus efficace dont nous disposons pour y faire face.

N. Bensalem

GRILLADES DE RUE

Gare aux intoxications alimentaires

LES GRILLADES de rue font le bonheur des gourmands, mais elles cachent des dangers sanitaires réels. L'APOCE alerte sur les risques d'intoxication liés à une conservation inappropriée, à l'exposition à la chaleur ou à la poussière, et rappelle l'importance d'une hygiène rigoureuse pour profiter de ces spécialités en toute sécurité.

L'organisation a mis en garde dans une publication sur sa page officielle Facebook contre certaines pratiques dangereuses qui pourraient exposer les citoyens à des intoxications alimentaires, particulièrement en raison du caractère hautement périssable de ce produit.

Selon l'Organisation, les grillades, notamment les merguez doivent impérativement être consommées le jour même de leur préparation. Tout dépassement de ce délai les rend impropres à la consommation et augmente considérablement les risques sanitaires.

Chaque saison festive voit ainsi réapparaître des cas d'intoxications alimentaires liés à une mauvaise conservation ou à une manipulation inadaptée de ce type de produits.

L'organisation dénonce également certaines méthodes de commercialisation jugées dangereuses. La vente de merguez à l'air libre, sur les trottoirs ou en bord de route, est strictement déconseillée, voire interdite.

L'exposition prolongée à la poussière, aux insectes et aux rayons du soleil altère rapidement la qualité du produit. De même, la pratique consistant à suspendre les saucisses sur des crochets en extérieur est jugée à risque, car elle favorise leur contamination.

Concernant la préparation, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur rappelle que l'utilisation d'additifs alimentaires est autorisée uniquement s'ils sont conformes à la réglementation en vigueur et utilisés dans les limites fixées.

Elle insiste également sur l'importance d'utiliser des colorants naturels, mettant en garde contre les substances industrielles d'origine inconnue, susceptibles de nuire à la santé des consommateurs.

Pour les produits industriels, l'organisation appelle à un respect strict des règles d'étiquetage. Les informations essentielles, nom du produit, identité du fabricant, dates de préparation et de péremption, ainsi que la liste des ingrédients, doivent être clairement indiquées afin de permettre un choix éclairé.

L'APOCE recommande par ailleurs de manipuler les merguez avec des mains propres et sèches, et de les conserver dans la partie la plus froide du réfrigérateur ou dans un compartiment dédié aux viandes.

Elle préconise également de ne pas dépasser un délai de deux jours après l'achat pour leur consommation, afin d'éviter toute dégradation de leur qualité.

Enfin, l'organisation appelle les consommateurs à redoubler de vigilance face aux signes de détérioration du produit. Un changement de couleur vers le gris, le brun ou le violet doit alerter, tout comme l'apparition d'une texture visqueuse ou d'une pellicule gélatineuse.

L'émission d'odeurs inhabituelles, notamment acides ou rances, constitue également un indicateur clair que le produit n'est plus propre à la consommation.

À travers cet appel à la vigilance, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur rappelle que la sécurité alimentaire repose autant sur le respect des normes par les vendeurs que sur la prudence des consommateurs.

Lynda Louifi

GAZA

Une tragédie d'une gravité extrême reléguée au second plan

Loin des projecteurs de l'attention médiatique, désormais tournée vers le Moyen-Orient, la guerre à Gaza se poursuit. La crise humanitaire reste extrême, l'aide est insuffisante. Sans solution politique, la situation continue de se détériorer.



Alors que l'attention des médias se concentre désormais sur la guerre opposant Israël, les États-Unis et l'Iran, la situation à Gaza, largement reléguée au second plan, demeure d'une gravité extrême. Sur le terrain, le conflit ne s'est jamais réellement interrompu. Depuis octobre 2023, les bombardements se poursuivent, avec des phases d'intensité variable mais sans véritable répit pour la population. Même les périodes présentées comme des cessez-le-feu n'ont pas mis fin aux violences. Des centaines de violations ont été recensées, entraînant de nouvelles pertes humaines et la poursuite des destructions. Chaque semaine apporte son lot de frappes, de blessés et de morts, dans un territoire déjà dévasté par plus de deux ans de guerre. Une crise oubliée À cette insécurité permanente s'ajoute une catastrophe humanitaire persistante. Plus de deux millions de Palestiniens dépendent d'une aide devenue insuffisante et difficile d'accès. Les restrictions imposées sur l'entrée de biens essentiels, y compris médicaux ou destinés à la reconstruction, aggravent une situation déjà critique. Une grande partie de la population vit encore dans des abris précaires, exposée aux intempéries et au manque de ressources de base. Le système de santé, lui, est proche de l'effondrement. Une minorité d'établissements reste partiellement fonctionnelle, tandis que des milliers de patients, dont de nombreux enfants, attendent une évacuation médicale. L'ouverture limitée de certains points de passage ne suffit pas à répondre aux besoins, et les organisations humanitaires se heurtent à des obstacles administratifs et sécuritaires croissants. Dans ce contexte, la question de l'aide devient centrale. Les ONG alertent sur les risques liés aux nouvelles restrictions qui compliquent leur travail et exposent leur personnel. Malgré une légère amélioration ponctuelle de l'approvisionnement, l'insécurité alimentaire reste massive, touchant des centaines de milliers de personnes, dont un grand nombre d'enfants menacés de malnutrition. Parallèlement, la guerre a aussi redéfini les équilibres internes. En l'absence d'alternative politique viable, le Hamas continue d'exercer une forme de contrôle sur le territoire, assurant certaines fonctions administratives et sécuritaires.

Les plans internationaux pour l'après-guerre restent, eux, largement théoriques et peinent à se concrétiser.

Plus largement, le sentiment d'abandon domine parmi les Palestiniens. La focalisation sur d'autres fronts régionaux donne l'impression que la crise dont ils souffrent est oubliée, alors même que leurs conditions de vie continuent de se dégrader. L'absence de solution politique crédible et la poursuite des opérations militaires entretiennent un horizon particulièrement sombre. Ainsi, malgré sa moindre visibilité, la situation à Gaza reste l'une des crises les plus aiguës du moment. Derrière le déplacement de l'attention internationale, la réalité quotidienne demeure inchangée : la population est prise au piège d'un conflit sans fin.

R. I.

FACE AUX RUMEURS DE POURPARLERS

L'Iran affirme que les États-Unis négocient avec eux-mêmes

VOUS négociez avec vous-mêmes » : le CGRI rejette toute idée de compromis avec Washington Le Corps des gardiens de la révolution islamique a vivement réagi aux déclarations américaines sur de possibles négociations en rejetant toute logique d'accord avec Washington. Dans un message adressé à Donald Trump et aux États-Unis, le CGRI lance notamment : « Ne qualifiez pas votre défaite d'accord », ajoutant : « Vous en êtes arrivés à négocier avec vous-mêmes ». Téhéran affirme aussi que ni la stabilité ni le retour aux prix antérieurs de l'énergie ne seront possibles tant que l'idée d'agir contre le peuple iranien ne disparaîtra pas. Le ton se veut sans ambiguïté : « Des gens comme nous ne feront jamais de compromis avec des gens comme vous. Ni maintenant. Ni jamais. »

L'Iran affirme qu'il ne négociera avec les États-Unis que de sa propre initiative et à condition que Washington mette fin à ses actions hostiles contre le peuple iranien. C'est la ligne défendue par Ebrahim Zolfaghari, porte-parole de l'état-major central du commandement militaire iranien. Le responsable iranien a eu un ton particulièrement dur et assuré que rien ne reviendrait à la normale tant que l'idée d'agir contre l'Iran ne disparaîtrait pas de l'esprit des dirigeants américains. Il a aussi martelé qu'aux yeux de Téhéran, il n'était pas question de parvenir à un accord avec Washington dans les conditions actuelles.

L'Iran a annoncé le lancement d'une 80e vague de frappes contre Israël et contre des positions américaines au Moyen-Orient. Le média Press TV a diffusé des images de tirs de missiles, tandis que le Corps des gardiens de la révolution affirme viser notamment le nord d'Israël, Tel Aviv, Kiryat Shmona, ainsi que quatre bases américaines dans les pays du Golfe. Selon les informations relayées par les médias iraniens, cette nouvelle salve mobiliserait missiles à carburant liquide et solide, bombes de précision et drones de combat. Des images circulent aussi sur les réseaux sociaux, montrant des impacts en Israël et dans la région, tandis qu'au Koweït, une citerne de carburant serait en feu à l'aéroport.

R. I.

GUERRE EN IRAN

Les exigences américaines maximalistes compliquent toute issue diplomatique

LES ÉTATS-UNIS imposent des conditions très strictes à l'Iran pour mettre fin à la guerre. Le contrôle du détroit d'Ormuz devient un point central des tensions. Malgré des contacts indirects, un accord reste difficile face à des positions irréconciliables. Les États-Unis auraient transmis à l'Iran une série d'exigences particulièrement étendues pour mettre fin à la guerre, rendant toute perspective de négociation incertaine. Selon plusieurs sources proches du dossier, ces conditions reprennent l'ensemble des demandes formulées ces dernières années par Washington, tout en y ajoutant de nouvelles exigences liées à l'évolution du conflit. Parallèlement, des pays comme la Turquie, le Pakistan et l'Égypte tentent d'ouvrir des canaux de discussion entre les deux camps afin d'obtenir au minimum un cessez-le-feu temporaire. Mais ces efforts se heurtent à une position américaine jugée rigide. L'administration Trump exigerait notamment un arrêt total de l'enrichissement nucléaire iranien, la fin du programme de missiles balistiques et l'abandon du soutien aux alliés régionaux de Téhéran. Gestion commune du détroit d'Ormuz À ces demandes s'ajoute désormais un enjeu stratégique majeur : le détroit d'Ormuz. Alors que l'Iran renforce son contrôle sur cette voie maritime essentielle au commerce mondial de l'énergie, Washington souhaiterait obtenir des garanties sur la libre circulation, voire instaurer une forme de supervision conjointe du passage. Une condition hautement sensible pour Téhéran, qui y voit une atteinte directe à sa souveraineté. Côté iranien, les attentes restent tout aussi élevées. Les autorités réclament des garanties solides contre de futures attaques ainsi que des compensations pour les dégâts subis. Dans ce contexte, toute négociation apparaît politiquement risquée. En parallèle, certains observateurs estiment que Washington pourrait utiliser l'idée de négociations comme un levier tactique, afin de gagner du temps pour consolider son dispositif militaire dans la région. Le déploiement de forces supplémentaires et la concentration de moyens navals alimentent ces soupçons.

R. I.

GESTION DES DÉCHETS DE SIDI BEL-ABBES

Formation au profit de 90 acteurs dans le domaine

LA DIRECTION de l'environnement de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a lancé, avant-hier, une session de formation au profit des acteurs du secteur de la gestion des déchets.c'est ce qu'a fait savoir, la directrice du secteur, Safia Djaber.

La même responsable a précisé que cette session, qui se poursuivra jusqu'au 26 mars en cours, est organisée sous le patronage du wali, Kamel Hadji, en coordination avec l'Institut national des formations environnementales. Elle cible 90 participants représentant de 17 communes.

Les bénéficiaires de cette formation comprennent des cadres techniques, des conducteurs de camions de collecte des déchets, ainsi que des agents de propreté, dans le but d'impliquer l'ensemble des intervenants dans le système de gestion des déchets.

Le programme de formation s'articule autour de plusieurs axes, notamment l'amélioration des mécanismes de gestion, l'ancrage de la culture du tri sélectif des déchets, ainsi que le renforcement des règles de sécurité professionnelle. Au cours de cette session, l'accent est également mis sur l'importance du rôle des agents de propreté, considérés comme un maillon essentiel de ce système, tout en valorisant leurs efforts sur le terrain. La même intervenante a indiqué que cette session constitue le point de départ d'une série de formations qui concerneront progressivement l'ensemble des communes de la wilaya, au nombre de 52, dans le but de généraliser le bénéfice et d'améliorer les compétences des ressources humaines dans ce secteur. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la gestion des déchets au niveau local et à rehausser la propreté de l'environnement, ainsi que la qualité de vie, selon la même source.

R. R.

L'OASIS ROUGE DE TIMIMOUN

Destination phare du tourisme saharien

LE TOURISME saharien a connu un grand engouement au cours des années 2024 et 2025. Quelque 4 515 touristes étrangers ont visité l'Oasis rouge, située dans la wilaya de Timimoun, selon les services de la wilaya. Cette affluence a été favorisée par les efforts déployés pour promouvoir le tourisme saharien mais surtout par les atouts de l'Oasis rouge, dont de fabuleux paysages, les anciens ksour, les dunes de sable et les palmeraies verdoyantes, qui émerveillent le visiteur.

Les mesures et facilités mises en place par le ministère du Tourisme pour l'obtention des visas, l'ouverture de dessertes aériennes, la promotion des infrastructures d'accueil, en plus de l'offre d'hébergement hors établissements hôteliers et l'aménagement de circuits touristiques, ont constitué d'autres facteurs ayant contribué à l'attrait de touristes vers l'Oasis rouge, a souligné la même source. Aussi, les manifestations culturelles et les festivals internationaux organisés dans la wilaya ont ajouté à l'attractivité de la wilaya et à la dynamisation du tourisme saharien, à l'instar du Festival international du court-métrage, du Festival du tourisme saharien, du Festival culturel d'Ahellil, le Festival international du couscous, des évènements de Trek et Trail et autres.

Autant de facteurs et d'atouts attrayants qui placent les organisateurs devant un nouveau défi : redoubler d'efforts pour l'organisation des prochaines éditions.

R. R.

DIVERS PROJETS POUR DÉVELOPPER LA WILAYA DE GHARDAÏA

Une enveloppe de 18 milliards de DA allouée

Une enveloppe de 18 milliards DA a été accordée à la wilaya de Ghardaia pour soutenir le processus de développement, dans le cadre du programme d'investissement public de l'année 2026. C'est ce qu'a indiqué hier, la Direction de la programmation et du suivi budgétaire.



Ce financement, record de la wilaya, permet l'inscription, le suivi et la réalisation de 102 opérations de développement dans différents secteurs, appelés à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a précisé le directeur du secteur, Hamza Allane. Dans le secteur de l'Education, le programme englobe la réalisation de 11 établissements scolaires, dont cinq écoles primaires, cinq collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée de 800 places avec une cantine d'une capacité de 200 repas, en plus de 16 extensions de classes d'établissements scolaires des trois paliers, et sept terrains de sport dans plusieurs CEM. Le secteur de la santé a lui bénéficié de l'étude et la réalisation d'un service de radiothérapie à l'hôpital 240 lits dans la commune de Bounoura, une dotation d'équipements à l'établissement hospitalier spécialisé Mère-enfant Gueddi-Bakir à Ghardaïa, ainsi que de la réhabilitation de trois polycliniques dans les communes de Guerrara, Berriane et Ghardaïa.

Les opérations concernent aussi l'acquisition d'équipements pour l'unité d'endoscopie des hôpitaux de Ghardaïa et de Métlili, ainsi que deux cliniques mobiles et des équipements médicaux pour les polycliniques des quartiers des 1.154 logements à Boukertas (Guerrara) et Tafilelt (commune de Bounoura). S'agissant du secteur de l'hydraulique, il est projeté la réalisation, l'équipement, l'électrification et le raccordement de huit puits destinés à l'approvisionnement en eau potable, la réalisation et le raccordement de neuf réservoirs d'eau potable, ainsi que la réhabilitation de 30 autres. Ceci, en plus de l'extension et la rénovation du réseau d'eau potable sur 50 km à travers la wilaya et la concrétisation d'un réseau d'assainissement dans la zone d'El-Ghabba, dans la commune de Ghardaïa.

Le secteur de la Jeunesse et des Sports a bénéficié, quant à lui, d'une opération de réalisation et d'équipement d'une maison de jeunes dans la commune de Mansoura, d'une piscine semi-olympique couverte (bassin de 25 mètres) à Ghardaïa, une salle spécialisée à Berriane, ainsi qu'un hippodrome et une piste de course à Zelfana.

Pour les secteurs de l'Agriculture et des Forêts, il est fait état de l'étude et le suivi de réalisation de 100 km de pistes agricoles, ainsi que l'ouverture et l'aménagement de 150 km de pistes agricoles dans les zones dédiées aux cultures stratégiques, ainsi que la plantation de brise-vent avec réseau d'irrigation. Les projets du secteur des travaux publics comprennent, pour leur part, la réalisation de deux ouvrages d'art dans la vallée du M'zab et dans la commune de Métlili, ainsi que le dédoublement de voies sur la RN-49 sur un linéaire de 25 km.

R. R

LIGNE FERROVIAIRE BECHAR-TINDOUF

6.000 voyageurs depuis sa mise en service

QUELQUE 6.000 voyageurs ont effectué des trajets aller-retour à bord de la nouvelle ligne ferroviaire reliant Bechar à Tindouf depuis sa mise en service le 2 février dernier. C'est ce qu'annoncé, avant-hier, la direction locale de la gare de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Parmi eux, 296 passagers ont emprunté cette liaison durant les trois jours de l'Aïd El-Fitr, a précisé le responsable de la même structure, Kamel Othmani.

Des voitures voyageurs, y compris des wagons équipés de couchettes, sont mises à la disposition des usagers ayant opté pour ce mode de transport, dont la desserte est assurée quotidiennement par deux trains, a-t-il expliqué. Le nombre de voyageurs ayant choisi ce mode de transport ferroviaire pour les longues distances devrait connaître une hausse à l'avenir, notamment durant la prochaine saison estivale, a-t-il ajouté. Cette nouvelle ligne ferroviaire a permis le désenclavement de plusieurs localités situées sur son tracé, notamment Abadla et Hammaguir (wilaya de Bechar), Tabelbala (wilaya de Beni Abbes), ainsi qu'Oum El Assel et Tindouf. Elle contribue également à relier ces régions aux zones du nord du pays grâce à la liaison quotidienne Bechar-Sidi Bel-Abbes-Oran, selon des responsables de la direction régionale de la SNTF.

Cette ligne ferroviaire, également destinée au transport quotidien du minerai de fer en provenance du gisement de Gara Djebilet (Tindouf) vers les unités de traitement situées dans la région d'Oran, a été inaugurée le 1er février 2026 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'étendant sur un linéaire de 950 km, cette ligne comprend, en plus de la gare de Bechar, celles d'Abadla, Hammaguir, Oum El Assel et Tindouf, a rappelé la même source.

R. R.

«CHAMPIONNAT NATIONAL DE LECTURE», OUVERT AUX 18-35 ANS

En 2026, lire Dib pour raviver la mémoire

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) lance une nouvelle édition du «Championnat national de lecture», placée cette année sous le signe de l'écrivain Mohammed Dib, figure majeure de la littérature algérienne de résistance.

Initiée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette compétition nationale, ouverte aux jeunes âgés de 18 à 35 ans, s'inscrit dans une stratégie de promotion durable de la lecture et de réappropriation du patrimoine littéraire algérien.
Coïncidant avec la célébration de la fête de la Victoire du 19 mars, l'événement ambitionne de rapprocher les nouvelles générations d'une œuvre emblématique, porteuse de mémoire et d'engagement.
Cette démarche vise aussi à «ancrer la pratique de la lecture auprès des jeunes Algériens», à travers l›«encouragement à la lecture, pour cette édition, des œuvres de Mohamed Dib et l'imprégnation de ses idées libératrices», précise le communiqué.
Ce concours consiste donc en la «lecture et le résumé, en langue arabe ou française, d'un ensemble d'ouvrages de Mohammed Dib, dont les titres seront annoncés progressivement».
Ainsi, la première phase de sélection se fera après la lecture et le résumé de «La Grande Maison», premier ouvrage proposé à ce championnat, laissant les candidats qualifiés, découvrir dans une seconde phase, les titres des autres livres qu'ils auront à lire et à résumer également.
À travers un dispositif progressif de sélection, l'AARC entend valoriser les compétences de lecture critique, tout en créant une dynamique culturelle autour de l'auteur dont l'héritage demeure parmi les plus importants dans la construction de l'imaginaire national.
L'AARC invite les postulants à ce Championnat à envoyer leurs résumés respectifs du livre «La Grande Maison» avant le 13 avril prochain à l'adresse: dib.lecture@gmail.com, en joignant également des informations personnelles dans un document séparé, accompagnées d'une copie de la carte d'identité nationale et du règlement du concours dûment signé et légalisé.
Les résumés seront évalués par un jury composé d'enseignants et de spécialistes expérimentés qui annonceront les résultats de leurs



délibérations, «définitifs et sans appel».
Les candidats retenus pour la phase finale seront conviés à un séjour de lecture à la «Villa Dar Abdellatif « à Alger, en vue de se préparer à la dernière épreuve «écrite et orale devant le jury».
A l'issue de ce championnat, «une journée d'étude», consacrée au parcours singulier et à l'œuvre colossale de Mohamed Dib (1920-2003) sera organisée.
Par ailleurs, les prix des lauréats au podium sont dotés d›«encouragements financiers»: «200.000 DA pour le premier prix, 150.000 DA pour le deuxième et 100.000 DA pour le troisième», conclut le communiqué.

A. B. / Agence

PRIX BERBÈRE TÉLÉVISION DU « ROMAN AMAZIGH »

Onze plumes pour un sacre en juin

LA DEUXIÈME édition du Prix Berbère Télévision du roman amazigh franchit une nouvelle étape avec la publication de la liste des nominés pour 2026.
Onze écrivains ont été retenus par les organisateurs, confirmant la vitalité et la diversité de la production romanesque en langue amazighe. Le nom du lauréat sera dévoilé en juin prochain, à l'issue du travail d'évaluation mené par le jury, apprend-on des organisateurs.
La sélection regroupe Amar Rabah (Ales-iyi-d), Chikh Lyazid (Ajajih), Djamel Benaouf (Akud i tudert, tagnit i tayri), Fahim Messaoudène (Tili n lmut), Fayza Mazouz (Aygher), Lisa Seklaoui (Cheikh n lebqul), Rachida Takourabt (Agemmad i waktayen), Rachid Oulebsir (Tiziri Yuker yid), Sid Ali Cherifi (Tasrit tis tesâa), Sian Harikenchikh (Tighri n tudert) et Zahir Meksem (Tabrats n tayri). Une liste qui met en lumière une nouvelle génération d'auteurs aux écritures variées et aux thématiques ancrées dans les réalités sociales et culturelles.
Le jury, composé de figures reconnues du champ académique et littéraire amazigh, est chargé d'examiner les œuvres en lice. Il réunit Ramdane Achour, Hacène Helouane, Tahar Ould Amar, Allaoua Rabhi et Mohand Akli Salhi, dont l'expertise garantit une lecture rigoureuse et approfondie.
Lancée en 2025, la première édition avait rencontré un écho notable dans le paysage culturel national. Le prix avait été attribué à Rachid Tighilt pour son roman Tawkilt tamchoumt, dans une cérémonie marquée par une forte présence d'acteurs du livre et des arts.
Au-delà de la compétition, cette distinction s'inscrit dans un mouvement plus large de valorisation de la littérature amazighe, aux côtés d'autres prix nationaux. Elle contribue à encourager l'écriture, à structurer le champ éditorial et à révéler de nouvelles plumes.

A. B. / Média

TOURNÉE DE FORTE TRIO

Escale musicale d'Asie centrale à Alger et Oran

LE FORTE Trio, formation de musique de chambre (un genre de musique classique joué généralement par un petit ensemble de musiciens) parmi les plus en vue du Kazakhstan, s'apprête à faire escale en Algérie dans le cadre de sa tournée mondiale. Deux concerts sont programmés, présentés comme des rendez-vous majeurs pour les amateurs de musique classique.
La première date est fixée au 2 avril à 20h à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh. Le second concert aura lieu au théâtre régional d'Oran, le 4 avril. Deux scènes de référence pour accueillir un ensemble qui s'est imposé ces dernières années sur les circuits européens.
Deux concerts qui annoncent une immersion du public algérien dans un univers musical singulier, entre tradition revisitée et influences contemporaines. Une occasion rare de découvrir une autre lecture de la musique de chambre, portée par une formation qui fait de la diversité stylistique un véritable langage.
Fondé par le pianiste Timur Urmancheev, le Forte Trio qui repose sur une formation



classique avec piano, violon et violoncelle, développe une approche résolument ouverte. L'ensemble ne se limite pas au répertoire traditionnel : il explore un spectre large allant du baroque au contemporain, en intégrant des incursions dans le jazz et des pièces inspirées du patrimoine musical kazakh.
Cette signature artistique, à la fois rigoureuse et hybride, lui a permis de se produire dans plusieurs capitales culturelles européennes, de Lisbonne à Berlin, dans des salles reconnues. Le trio y a construit une identité fondée sur la virtuosité, mais aussi sur une volonté affirmée de décloisonner les genres.
En Algérie, cette tournée s'inscrit dans une dynamique d'ouverture culturelle portée par les grandes institutions artistiques. L'Opéra d'Alger et le théâtre d'Oran, habitués à accueillir des formations internationales, offrent ainsi une nouvelle fenêtre sur les scènes d'Asie centrale, très peu représentées localement.
Au-delà de la performance musicale, la venue du Forte Trio traduit un mouvement plus large de circulation des œuvres et des artistes. Elle participe à renforcer les échanges culturels dans un contexte où la diplomatie artistique prend une place croissante.

A. B.

INFANTINO EN ALGÉRIE LE 6 AVRIL

LA VISITE du président de la FIFA, Gianni Infantino, en Algérie, le 6 avril prochain, marque une étape importante dans le renforcement des relations entre l'instance dirigeante du football mondial et les autorités sportives algériennes. Cette venue officielle s'inscrit dans le cadre d'une invitation de la Fédération algérienne de football. Au cœur de cette visite figure l'inauguration du nouveau Centre technique régional de Tlemcen. Ce projet structurant, financé en grande partie par la FIFA, s'inscrit dans la stratégie de l'organisation visant à promouvoir la formation, la détection des talents et l'amélioration des conditions d'entraînement à l'échelle régionale. Ce centre jouera un rôle clé dans l'émergence de nouvelles générations de joueurs et dans la professionnalisation accrue du football algérien. La réalisation de cette infrastructure illustre également l'efficacité des programmes de développement mis en place par la FIFA, notamment en faveur des Fédérations nationales. Le président de la FIFA sera en effet reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.Cette visite intervient dans un contexte où l'Algérie affiche des ambitions croissantes sur la scène footballistique continentale et internationale. Il s'agit, en effet, de la deuxième visite du président de la FIFA en Algérie après celle de 2023, où il avait inauguré le stade Nelson-Mandela en compagnie du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, et du président de la CAF, Patrice Motsepe

CAN 2025 : LE SÉNÉGAL PASSE À L'OFFENSIVE !

LE FEUILLETON de la Coupe d'Afrique des nations 2025 connaît un nouveau rebondissement. Une semaine après avoir été déchue de son titre de champion d'Afrique au profit du Maroc, la Fédération sénégalaise de football a officiellement saisi le Tribunal arbitral du sport pour contester cette décision retentissante. Sacrés sur le terrain au terme d'une finale particulièrement tendue face aux Lions de l'Atlas, les coéquipiers de Sadio Mané ont vu leur sacre annulé par la Confédération africaine de football, qui a attribué la victoire au Maroc sur tapis vert. En cause : l'interruption de la rencontre par les joueurs sénégalais pendant une quinzaine de minutes, en signe de protestation contre une décision arbitrale controversée en fin de match. Une décision jugée "injuste" et "sans précédent" par les dirigeants sénégalais, qui dénoncent un verdict entaché d'irrégularités. Pour la FSF, il ne s'agit en aucun cas d'un abandon de match, puisque la rencontre avait repris sur décision de l'arbitre avant d'aller à son terme, avec une victoire sénégalaise en prolongation.
Face à cette situation, le Sénégal a décidé de contre-attaquer sur le terrain juridique. Le dossier a été confié à un avocat spécialisé dans les litiges sportifs internationaux, connu pour avoir déjà obtenu gain de cause dans des affaires impliquant la CAF. La maison sénégalaise vise à faire annuler la décision de l'instance continentale et récupérer un titre acquis sur le terrain.

Petkovic : «Etre au même niveau physiquement»

A pied d'œuvre en Italie, la sélection nationale prépare ses premières sorties printanières qui donneront un aperçu réel de ce que devrait être la mouture finale qui ira au Mondial en Amérique, l'été prochain.





Le public algérien qui avait hâte de revoir son EN de près, devra encore patienter. Pour sa toute première apparition post-CAN, la sélection de Vladimir Petkovic se produira, en effet, en terres italiennes où elle a d'ailleurs posé pied avant-hier pour son stage de ce mois de mars. Un regroupement que les Verts ont entamé lundi de l'autre côté de la Méditerranée et ce, pour ce qui s'annonce être la première étape de la préparation à la Coupe du monde à travers deux rencontres amicales face à des adversaires venus de la rive sud-américaine de l'Atlantique, à savoir le Guatemala, après-demain soir à partir de 20h30 au stade Luigi-Ferraris de Gênes puis l'Uruguay, le mardi suivant (19h30 heure algérienne) à l'Allianz Stadium de Turin. Première bonne nouvelle : L'ensemble des joueurs convoqués pour ce stage est arrivé sans une once de retard sur le lieu du regroupement à Turin. A cet effet, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic a comme le veulent les us et coutumes, scindé l'effectif en deux groupes. Les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs ont eu droit à un léger décrassage sous la houlette du préparateur physique, tandis que les autres éléments se sont entraînés durant un peu plus d'une heure. Avant de donner le coup d'envoi de ce premier acte collectif, le tacticien bosnien a tenu, d'abord, à expliquer les raisons et finalités de ce premier stage après le tournoi continental dans un court speech devant ses joueurs, réunis en cercle au rond central. «Bienvenus à tous. Comme toujours, pour préparer ces deux matches qui sont toujours importants» Il a ajouté ensuite : «On va se donner un à deux jours pour arriver au même niveau physique pour tous les joueurs car y en a qui ont joué hier, d'autres il y a cinq jours… » l'entendait-on annoncer aux coéquipiers de Riyad Mahrez dans la vidéo de présentation diffusée par les canaux médiatiques de la Fédération. A cette séance inaugurale, manquaient néanmoins deux éléments : Anis Hadj-Moussa et Hichem Boudaoui. D'après les précisions de la FAF, l'ailier droit du Feyenoord Rotterdam est arrivé blessé au stage, ce qui l'a empêché de prendre part à l'entraînement. Le milieu de terrain de l'OGC Nice, souffrant d'un état grippal, en a également été dispensé. Ménagé, donc, et laissé au repos le temps de récupérer des forces, l'enfant de Béchar n'est, toutefois

BOUDAOUI OUT FACE AU GUATEMALA

Le milieu de terrain de l'OGC Nice, Hichem Boudaoui, sera forfait pour le match que disputera l'équipe nationale algérienne ce vendredi à 20h30 au stade Luigi Ferrari de Gênes face au Guatemala, a appris Compétition de source sûre. Arrivé lundi en Italie pour rejoindre le stage des Verts, Boudaoui n'a pas pu prendre part à la deuxième séance d'entraînement, organisée hier au centre d'entraînement de la Juventus à Vinovo. Le joueur, ancien du Paradou AC, souffre d'une forte grippe qui l'a cloué au lit, le contraignant même à rester en isolement dans sa chambre afin de ne pas contaminer le reste du groupe. Il s'agit du deuxième forfait enregistré chez les Verts, après celui de Hadj Moussa, contraint de quitter le stage hier pour cause de blessure. Si Boudaoui reste éloigné du terrain pour le choc face au Guatemala, il conserve toutefois des chances de rétablissement pour la prochaine rencontre, programmée contre l'Uruguay le 31 mars à 19h30 (heure algérienne) à l'Allianz Stadium de Turin. Le staff technique et médical de l'Equipe nationale surveille de près son état de santé, espérant pouvoir compter sur le milieu offensif niçois pour renforcer l'entrejeu face à la Céleste.

BENNACER FAIT L'IMPRASSE POUR MIEUX REVENIR

Le Dinamo Zagreb révèle un accord avec le sélectionneur pour Bennacer

TOUT juste revenu à la compétition après deux mois d'absence en raison d'une blessure à la cuisse, Ismaël Bennacer ne figure pas dans la liste finale du sélectionneur national pour le stage des Fennecs actuellement en Italie. Une situation sur laquelle le Dinamo Zagreb a apporté des précisions via un communiqué. En effet, le club croate, à l'occasion de l'annonce des joueurs convoqués en sélection pour la trêve internationale de mars, a mentionné le cas Bennacer. Le Dinamo indique que le milieu de terrain, prêté par l'AC Milan, avait bien été appelé, mais qu'« en accord avec le sélectionneur, il restera à Zagreb afin de se préparer au mieux pour la suite de la saison ». Blessé lors du huitième de finale de la CAN 2025, Bennacer avait manqué le quart de finale. De retour en club, il avait rechuté dès son premier match avant de retrouver les terrains seulement samedi dernier, en entrant en jeu pour les 15 dernières minutes d'une rencontre de championnat face à Lokomotiva Zagreb. Un contexte physique encore fragile qui a poussé Vladimir Petkovic à privilégier d'autres options. Cette absence ouvre la porte à d'autres profils, à l'image de Yacine Titraoui. Le milieu de terrain du Sporting Charleroi enregistre ainsi sa deuxième convocation avec les Fennecs après celle de novembre dernier et pourrait bénéficier de l'absence de Bennacer pour marquer des points auprès du staff . Brillant en Belgique, le joueur formé au Paradou AC attend depuis plusieurs mois sa chance en sélection. Ce rassemblement pourrait ainsi représenter une opportunité concrète de s'installer durablement dans la rotation.



Adil Aouchiche : « C'est une grande fierté de pouvoir mettre le maillot »

Pour son premier jour en stage avec l'équipe d'Algérie, Adil Aouchiche évoque une intégration réussie, saluant l'accueil chaleureux du staff et de ses coéquipiers. Fier de porter le maillot national, il a souligné l'importance de bien préparer les deux matchs à venir. Le milieu offensif a également lancé un appel aux supporters, les invitant à soutenir les Verts face au Guatemala et à l'Uruguay.

Un moment forcément particulier pour le milieu offensif, qui s'inscrit déjà pleinement dans le projet de Vladimir Petkovic.

Accueilli chaleureusement par le staff et les cadres du groupe, Aouchiche n'a pas caché sa satisfaction au sortir de cette première prise de contact. « La première séance s'est très bien passée, tout le monde m'a bien accueilli, le staff, les joueurs, on a fait une bonne séance. C'est une grande fierté de pouvoir mettre le maillot national, j'attendais ça depuis longtemps, et Hamdoulillah, c'était bien », a-t-il confié. Un discours qui traduit à la fois son enthousiasme et sa volonté de s'inscrire rapidement dans la dynamique collective. Au-delà de l'émotion, c'est surtout sur le terrain que l'ancien Parisien est attendu. Aouchiche sera scruté de près, en tant que nouveau visage mais surtout comme un profil capable de relancer le couloir gauche de l'attaque algérienne. Lors de la dernière CAN, Farès Chaïbi n'a pas pleinement convaincu dans ce registre, tandis que Mohamed Amoura, initialement utilisé dans un rôle excentré, a montré ses limites, notamment avec la tendance du staff à le recentrer en pointe. Dans ce contexte, marqué aussi par l'absence de Youcef Belaïli et la mise à l'écart de Saïd Benrahma, une place semble clairement à prendre. Face à ce constat, Petkovic pourrait rapidement donner sa chance au joueur de Schalke. Le match face au Guatemala apparaît comme une opportunité idéale pour l'intégrer progressivement,



lui permettre de s'adapter aux exigences du groupe et de se familiariser avec les schémas de jeu. D'autant que l'adversaire ne représente pas une référence majeure, ce qui pourrait offrir un cadre propice à son éclosion sous le maillot national.

ELIAS BENKARA COURTISÉ PAR DES CLUBS NÉERLANDAIS ET BELGE

MÊME s'il a parfois figuré dans le groupe professionnel du Borussia Dortmund en Bundesliga et même en Ligue des Champions UEFA, Elias Benkara (18ans) n'a jamais joué en "seniors" cette saison. Avec un contrat qui expire en juin prochain, le BvB cherche à le prolonger. En parallèle, il y a le Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas) et Anderlecht (Belgique) qui lorgnent sur lui.

L'international algérien est à la croisée des chemins. Déjà appelé par Vladimir Petkovic en novembre dernier, Benkara était sur le banc pour le match Algérie – Zimbabwe. Il n'a pour autant pas encore fêté sa première avec El-Khadra. Cela reste compréhensible dans la mesure où il a du mal à passer un dernier cap en club malgré le fait de s'être parfois retrouvé sur le banc des Marsupiaux.

Ramy Bensebaïni nous a déjà livré son impression sur le jeune talent dans une interview exclusive. "C'est un bon joueur. Grand de taille. Physiquement il est fort. Techniquement il est fort. Il a une bonne lecture du jeu. Après, il est encore jeune. Il a besoin de plus de malice. Plus d'expérience. Cela viendra avec le temps et en jouant des matchs", estimait son compatriote.

Aujourd'hui, Benkara a opté pour les Verts sans pour autant briser le plafond de verre chez les Borussen. Est-ce qu'il va décider de rempiler ou partir sous d'autres cieux ? C'est tout la question. Après, on peut penser que l'idéal pour lui serait de rester dans la région de la Rhur.

S'il prolonge, il exigera forcément d'avoir du temps de jeu en équipe première à l'avenir. C'est la seule chose qui lui permettra d'intégrer la sélection concrètement comme c'était le cas pour Ibrahim Maza. Alors que le rajeunissement de l'EN est prévu pour l'après-Coupe du Monde 2026, Benkara ne doit pas louper le virage.

TOURNOI DE L'UNION NORD-AFRICAINE DE FOOTBALL (UNAF)

L'Algérie frappe très fort d'entrée face à la Libye (5 – 1)

LA 1E JOURNÉE du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) – U17, qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) – 2026 a connu la victoire écrasante de l'Algérie sur la Libye (5 – 1). La sélection nationale algérienne a entamé de fort belle manière le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie des moins de 17 ans qu'abrite la ville de Benghazi, en Libye, par une victoire large et maitrisée face au pays hôte (5 – 1). Dès le coup d'envoi, sur la pelouse de l'International Stadium de Benghazi, les cadets algériens ont pris les choses en main en exerçant une pression constante sur l'arrière-garde libyenne et parviennent à ouvrir la marque par l'attaquant Mouhammad Valmy qui, héritant d'une longue transversale au milieu de quatre défenseurs, feinte le gardien libyen Mohamed Sobhi et pousse le ballon dans la cage vide (28e). Les algériens poussent davantage et sur un corner mal renvoyé par la défense adverse, Ilian Refsi reprend d'une reprise dans la surface pour inscrire le second but (30e). Le sursaut libyen intervient avec ce contre de Maatoug qui devance la sortie ratée du gardien Nazim Benmedjdoub, mais sa frappe finit dans le petit filet (40e). La mi-temps est alors sifflée sur cet avantage de deux buts pour les cadets algériens dominateurs sur l'ensemble de la première période. De retour des vestiaires, les



libyens sont motivés à l'idée de réduire le score, chose qu'il obtiendront sur ce but de Maatoug en lobant le gardien Benmedjdoub (54e). Mais l'espoir de voir la Libye revenir dans le match fut de courte durée puisque l'ailier du Paradou AC Yacine Abed se déjoue de la défense avant de frapper dans un angle difficile et tromper Mohamed Sobhi (57e). Les algériens ne lâchent plus le morceau, et cette fois c'est la transversale qui renvoi une tête de Valmy, mais le ballon revient dans les pieds du remplaçant, le lyonnais Mohamed Yacin Meguenni qui déclenche une frappe qui fera mouche (65e). Et pour confirmer une domination outrageuse face à une sélection libyenne courageuse, mais plutôt modeste, les jeunes Verts vont rajouter un cinquième but signé Valmy, auteur de son premier doublé en sélection, suite à un contre rapide et un centre de l'autre remplaçant, le havrais Adem Benali (70e). Le score en restera là, malgré des tentatives de part et d'autre. C'est avec une belle victoire que les algériens entament ce tournoi en occupant la première place du classement, à la différence de buts marqués devant le Maroc, puisque dans l'autre match, les Lionceaux de l'Atlas ont dominé la Tunisie (2 – 0), sur deux buts de Mohamed Habib Znibi (20e) et Rami Lougmani (90e) au stade de l'Ittihad Al-Askari. L'Egypte étant exemptée de cette première journée.

La deuxième journée, prévue ce vendredi 2 mars, connaîtra déjà un choc, celui qui opposera l'Algérie au Maroc, soit les deux vainqueurs de la première journée.

L'équipe alignée d'entrée par Amine Ghimouz était composée de sept joueurs évoluant à l'étranger et quatre locaux, dont trois du Paradou AC :

Algérie : Nazim Benmedjdoub (Paradou AC) – Anas Belkanichi (Toulouse FC) – Khalil Touali (Olympique Akbou) – Yanis Messaoudi (AC Milan) – Mahmoud Noubli (Paradou AC) (cap) – Yacine Abed (Paradou AC) – Ilyes Mekaoui (Volendam FC, Pays-Bas) – Ilian Refsi (Paris FC, France) – Walid Nechab (Olympique Lyonnais) – Mouhammad Valmy (Stade Rennais) – Bilal Daou (Eintracht Frankfurt, Allemagne).

AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT.DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd HamdineBir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES

« RELANCE SUITE À UNE INFRUCTUOSITÉ »

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (MAITRISE D'ŒUVRE). TRANCHE INFERIERUR OU EGALE A 100 LOGEMENTS

Étude Et Suivi de la réalisation de 10 Logements Type LPA + Logements Promotionnel Libre Avec 00 Locaux à Usage Commercial Et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « Réseaux Tertiaires » à La Commune de Tindouf, Wilaya de Tindouf.

N° 04/26/L.P.A/ DR ORAN – AADL -

En application des dispositions de l'article **3.1.1.5.1**de la **décision N° 42/DG/AADL/2017 DU 27/04/2017** régissant la passation des marchés, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE **D'ORAN,** lance un Concours National d'Architecture Restreint (maitrise d'œuvre):

Projet : Étude Et Suivi de la réalisation de 10 Logements Type LPA + Logements Promotionnel Libre Avec 00 Locaux à Usage Commercial Et Professionnel y compris les travaux de viabilisation « Réseaux Tertiaires » à La Commune de Tindouf, Wilaya de Tindouf.

Il s'agit d'un Concours national d'architecture restreint aux architectes ou groupement d'architectes et/ou de bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

A- CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a. Capacités professionnelles

- Une copie de l'agrément, délivré par l'ordre national des architectes en cours de validité.

b. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à **4.000.000,00 DA**. Il s'agit du chiffre d'affaire cumulé des cinq dernières années précédant l'année de lancement de l'avis de concours, justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents.

c. Capacités techniques :

- **Références professionnelles :**

▪ Ayant déjà exécuté la mission de maitrise d'œuvre (étude et suivi), durant les 10 dernières années, au moins :

Un projet classé à la catégorie « **C** » ou plus.

Ou un projet de logement d'au moins de **50 logements** et plus en un seul tenant.

Ou un cumul de projet de logement d'au moins **100 logements** en prenant en considération les projets de **20** logements et plus.

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution, délivrées par des maitres d'ouvrage publics ou des maitres d'ouvrages privés, accompagnées du permis de construire de l'opération concernée.

- **Moyens humains :**

Il s'agit de :

– Un (01) Chef de projet : Architecte ou ingénieur ou master en bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.

Justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS/attestation d'affiliation ou /bordereau de déclaration auprès de la CNAS, CASNOS, fiche carrière/Contrat ANEM et les certificats ou attestations de travail.

- **Moyens matériels :**

Disposant des moyens matériels suivants :

- 01véhicule automobile ;
- 01 micro-ordinateur ;
- 01 imprimante ;

Justifiés par tout document :

Carte grise et contrat d'assurances, contrat de leasing ou contrat de location.

Facture d'achat daté de dix (10) ans au maximum, procès-verbal de constat d'un commissaire-priseur daté de douze (12) mois maximum à la date de la soumission.

1) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Seuls les soumissionaires éligibles, présélectionnés seront invités à déposer leurs offres techniques, prestations et financieres.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants mandatés, contre paiement d'une somme de **10.000,00 DA** auprès de :

DIRECTION DE PROJET « AADL » DE LA WILAYA D'ADRAR
SISE A LA DIRECTION GENERALE D'OPGI- – WILAYA D'ADRAR
Route nationale N°06 Regane-Wilaya d'Adrar.

Les candidats intéressés par le présent concours sont invités à remettre en premier lieu le dossier de candidature, comportant les pièces suivantes :

1. Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3. Une copie du statut pour les personnes morales ;
4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.

Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe cachetée, cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

DIRECTION DE PROJET « AADL » DE LA WILAYA D'ADRAR
SISE A LA DIRECTION GENERALE D'OPGI- – WILAYA D'ADRAR
Route nationale N°06 Regane-Wilaya d'Adrar.

La durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite, selon les phases suivantes :

- **05 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.
- **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres ; dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen et ce au moins quinze (15) jours avant la date de dépôt des offres.

Si ce jour coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'offre technique, de prestations et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, portant les mentions ci-après :

La dénomination du soumissionnaire, l'objet du concours, le numéro du concours, ainsi que la mention « Offre technique », « Offres de prestations » et « Offres de financière » selon le cas.

Ces enveloppes doivent être mise dans une autre enveloppe, cachetée et anonyme qui porte l'objet du concours et le numéro du concours et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation, au plus tard à **midi (12H00)**.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à **quatorze heures (14H00).**

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2026 / ANEP 2631005345**

EPE -ALGERIE TELECOM- SPA
NIF : 000216299033049
Direction opérationnelle des télécommunications Skikda
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Service Achats

Toujours plus proche

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
04/AT/DOT21/SDFS/DAL/2026(Elargissement)

La Direction opérationnelle des télécommunications de Skikda située à l'adresse :
Les Allées du 20 Aout 55 Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:

TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RESEAU FTTX

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de **génie civil, travaux publics**, travaux de **bâtiment et hydrauliques**, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX répartis selon les deux paliers suivants :

Palier 01 : Ce palier Concerne les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère):

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, hydrauliques, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie deux (2) à neuf (9), justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles de (2 à 9) dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres ;
3. Deux 02 références professionnelles au minimum durant les 05 dernières années dans l'un des domaines cités ci-dessus, justifiées par l'un des documents suivants délivrés par le maitre d'ouvrage :
 - Une copie de l'attestation de bonne exécution ; ou
 - Une copie du PV de réception provisoire sans réserves ; ou
 - Une copie du PV de réception définitive sans réserves ; ou
 - Une copie de l'attestation de service fait sans réserves.

Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère):
Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant leurs qualifications par les documents probants obligatoires suivants :

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines cités supra ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification catégorie une (01) et classification professionnelle dans l'une des catégories professionnelles et dans l'un des domaines cités supra, et qui doit être en cours de validité le jour de dépôt des offres.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Algérie Télécomde Skikda à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SKIKDA
CITE DES ALLEES DU 20 AOUT 55 SKIKDA
DEPARTEMENT DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Contre le versement auprès de la banque BNA, de la somme de **huit mille dinars (8000 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **001.00743.0300.000.115/91**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

- Dossier administratif : comprend l'original des documents administratifs ainsi que le dossier d'éligibilitéen format papier et support électronique.
- Offre technique : comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.
- Offre financière : comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - Algérie Télécom – SPA
Direction opérationnelle des télécommunications de Skikda
Les Allées du 20 Aout 55 Skikda
Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N°04/AT/DOT21/SDFS/DAL/2026(Elargissement)
TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION POUR LE RESEAU FTTX
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges.
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2026 / ANEP 2616010283**

REPUBLIQUE ALGARIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 3
NIF :408020000160863

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/UA3/VRDPO/2026
«ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES AU PROFIT DE LA WILAYA D'ALGER REPARTIE EN SIX (06) LOTS

LOT N01 : ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES BOURAOUI AMMAR ET EL-ALLIA.
LOT N02 : ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES BAB EZZOUAR 3 ET ABDELKADER BELARBI.
LOT N03 : ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES DJILALY LIABES, DELY BRAHIM 1 FILLES ET HYDRA 3 GARÇONS.
LOT N04 : ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES TALEB ABDERAHMANE 1 GARÇONS ET TALEB ABDERAHMANE 2 GARÇONS.
LOT N05 : ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES M'HAMED YOUSSEFI ET BENI MESSOUS GARÇONS.
LOT N06 : ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES HYDRA CENTRE GARÇONS ET BEN AKNOUN FILLES.
Conformément à la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.L'Université d'Alger 3, **lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/UA3/VRDPO/2026 ayant pour objet, « ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES AU PROFIT DE LA WILAYA D'ALGER REPARTIE EN SIX (06) LOTS**
Lot n01 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires bouraoui ammar et el-allia.
Lot n02 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires bab ezzouar 3 et abdelkader belarbi.
Lot n03 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires djilaly liabes, dely brahim 1 filles et hydra 3 garçons.
Lot n04 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires taleb abderahmane 1 garçons et taleb abderahmane 2 garçons.
Lot n05 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires m'hamed youssefi et beni messous garçons.
Lot n06 : étude, suivi des travaux de réhabilitation et mise a niveau des résidences universitaires hydra centre garçons et ben aknoun filles.
Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

a) Capacités techniques :
1. Les moyens humains : un chef de projet (01) ingénieur en génie civil ou architecte d'une expérience minimum de 08 ans justifiée par un diplôme, une attestation de travail et une attestation d'affiliation à la CNAS/CASNOS et pour filiales universitaires justifiés par les CV ou contrats de consultants.
2. Les références professionnelles : ayant réalisé au moins trois (03) projets en étude et suivi des travaux de réhabilitation et mise à niveau justifiés par des attestations de bonne exécution dans les cinq dernières années et pour les filiales des universités ayant réalisé au moins deux (02) projets en étude.

b) Capacités professionnelles :
1. Copie de la mise à jour de l'agrément année 2026, délivré par l'ordre national des architectes et filiales des universités autorisation d'exercice délivrée par le ministère de l'habitat.

c) Capacités financières :
1. Les bureaux d'études ayant réalisé un chiffre d'affaires cumule des trois dernières années 2022-2023 et 2024 supérieur ou égale à 15 000 000,00 DA justifié par les bilans visés par les services des impôts ou bien le document C20 avec chiffre d'affaires et pour les filiales universitaires ayant moins de 5 ans d'existence ne sont pas concernées par les conditions financières.

d) Moyens matériels :
1. Un (01) véhicule automobile ;
2. Un (01) micro-ordinateur ;
3. Un (01) imprimante ;

Justifié par les pièces suivantes : carte grise et contrat d'assurances et procès-verbal de constat d'un huissier pour matériel et pour les filiales universitaires à mettre à la disposition des décharges de matériel à la disposition.
N.B : si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
-Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.
-Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.
Peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

UNIVERSITE D'ALGER 3
VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
Sise 02 RUE AHMED OUAKED DELY IBRAHIM ALGER
N° de bureau 49

Contre paiement au préalable d'une somme non remboursable de : Dix Mille Dinars (10 000 DA), au nom de Monsieur l'agent comptable de l'université d'Alger 3, **CCP N°322495 clé 46.**Les offres qui ont des documents valides et requis selon les lois applicables des clauses administratives générales du cahier des charges doivent être déposées dans une enveloppe scellée contenant (3) enveloppes distinctes scellées et fermées, comme suit :
- **L'enveloppe N° (1)** porte la mention « dossier de candidature ».
- **L'enveloppe N° (2)** porte la mention « dossier d'offre technique ».
- **L'enveloppe N° (3)** porte la mention « dossier d'offre financière ».

Les trois enveloppes (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) doivent être placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure, puis déposées avant la fin de la date et de l'heure de dépôt des offres.
L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucune mention permettant d'identifier le
Titulaire Outre l'intitulé « Université d'Algérie 3 », elle doit porter de manière apparente la mention suivante :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/UA3/VRDPO/2026 ÉTUDE, SUIVI DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE A NIVEAU DES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES AU PROFIT DE LA WILAYA D'ALGER REPARTIE EN SIX (06) LOTS

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COPEO »

- La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.
- La date de dépôt des offres le dernier jours de la durée de préparation des offres au plus tard à 12H00 au siège de l'Université d'Alger 3, salle des réunions, Rectorat à Dely Brahim, Alger (Si ce jour coïncide avec un jour ferrier ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).
- Conformément à l'article 70 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'ouverture des plis se tiendra à **13H00** en séance publique et en présence des soumissionnaires, ou leurs représentants mandatés.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2026 / ANEP 2616010340**

L'Assistant IA sur LLM Mistral AI ouvert à l'expérimentation pour 10.000 agents publics



Promu lors de VivaTech, le partenariat avec Mistral AI se traduit par le lancement d'une expérimentation d'un assistant conversationnel auprès de 10.000 agents publics. L'Assistant IA est hébergé sur un cloud souverain et donc qualifié SecNumCloud.
Mettre le numérique au cœur du service public, renforcer l'attractivité des métiers publics et moderniser les services publics grâce à l'IA. C'est l'ambition répétée des différents gouvernements Macron, en phase avec la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle.
L'IA doit toutefois encore faire ses preuves dans le public et être pour cela adoptée par les agents. A cette fin, l'État donnait le 22 octobre le départ d'une nouvelle expérimentation.
Avec l'Assistant IA, il s'agit de tester un outil conversationnel auprès de 10.000 utilisateurs.

Huit mois d'expérimentation et 10.000 testeurs

Ce lancement est la concrétisation d'un partenariat avec Mistral AI annoncé en juin par le premier ministre d'alors, Français Bayrou, et sa ministre du numérique et de l'IA, Clara Chappaz. L'annonce intervenait durant VivaTech.
Cependant, c'est sous la supervision d'un nouveau locataire de Matignon et d'une nouvelle ministre de tutelle, Anne Le Hénanff, que l'Assistant IA aboutit. Le projet est piloté par la DSI de l'État, à savoir la DINUM.
Par la fourniture d'un robot conversationnel, le gouvernement entend faciliter le quotidien des agents et améliorer productivité et efficacité - tout en accompagnant mieux les usages au sein du secteur public. Autre promesse : un outil sécurisé et souverain.
Pour cette expérimentation de 8 mois destinée à terme à être étendue à tous les agents, la ministre déléguée précise que l'hébergement associé est qualifié SecNumCloud auprès de l'Anssi, l'agence de sécurité de l'État.

Assistant basé sur le LLM as-a-service d'Outscale

C'est en effet l'hébergement cloud d'Outscale qui a été retenu pour accueillir l'application et les LLM de Mistral AI. L'hébergeur est une filiale de Dassault Systèmes, partenaire stratégique de la licorne française de la GenAI depuis mars.
En mai, Outscale officialisait une offre de modèles LLM as-a-service en collaboration avec Mistral AI. Ce rapprochement entre cloud et IA générative permettant au fournisseur d'accueillir des applications de GenAI dans un environnement souverain et sécurisé.
Rappelons que depuis septembre, un agent IA basé sur les technologies de la startup est aussi en test dans 21 universités françaises. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat d'innovation avec le ministère de l'enseignement supérieur.
Les développements et les tests d'un agent conversationnel auprès de 3000 utilisateurs étaient annoncés en juin. Le ministère précisait alors vouloir à terme équiper 180 établissements d'enseignement supérieur.

Le générateur d'images et de vidéos par IA le plus populaire pourrait vous surprendre - voici pourquoi les entreprises l'utilisent



VOICI les raisons pour lesquelles particuliers et entreprises se tournent vers cet outil.
Il est fort probable que vous ayez déjà utilisé Google Gemini, Midjourney ou Stable Diffusion pour générer des images d'IA, ou Google Veo, Kling ou MiniMax Hailuo pour créer des vidéos d'IA. Mais lequel est le plus populaire, et pourquoi ?
L'enquête Artificial Analysis's State of Generation a interrogé 300 développeurs et créateurs pour comprendre l'utilisation personnelle et professionnelle de la création d'images et de vidéos par l'IA. En un coup d'œil :
74 % des personnes interrogées utilisent Google Gemini pour la création d'images
Suivi de GPT Image d'OpenAI (64 %)
Et de Flux de Black Forest Labs (37 %)
Google Gemini continue de dominer l'utilisation personnelle (77 %) et professionnelle (68 %) de la création d'images par l'IA. Et Veo de Google est le premier choix pour la création de vidéos par l'IA, tant pour les particuliers (67 %) que pour les entreprises (72 %).

Utilisations populaires

L'enquête suggère que l'utilisation de l'IA pour générer des images est plus populaire que pour créer des vidéos. Et que l'utilisation d'images et de vidéos générées par l'IA à des fins personnelles est plus courante qu'à des fins professionnelles.
Les personnes interrogées utilisent les images générées par l'IA à des fins personnelles en les intégrant dans leur flux de travail créatif (53 %), tandis que 39 % des personnes interrogées utilisent des vidéos générées par l'IA pour la même raison.
Parmi les organisations interrogées, 44 % utilisent la création d'images générées par l'IA dans leurs flux de production, et 39 % utilisent des générateurs de vidéos générés par l'IA pour la même raison.

Surtout de "petites créations uniques"

Selon l'enquête, les créateurs d'images et de vidéos d'IA qui créent du contenu pour un usage personnel génèrent principalement des images d'IA pour de "petites créations uniques" (81 %), et 77 % utilisent des vidéos d'IA pour la même raison.
Toutefois, les personnes interrogées qui utilisent des générateurs d'images et de vidéos d'IA à des fins personnelles sont plus nombreuses à préférer les générateurs de vidéos d'IA pour le "story-board, les effets spéciaux et les clips promotionnels de courte durée" (63 %) que pour les images générées par l'IA (52 %).
Les organisations interrogées préfèrent les générateurs de vidéos d'IA à des fins publicitaires (55 %), par rapport aux générateurs d'images d'IA dans le même but (42 %). En ce qui concerne les modèles d'images et de vidéos d'IA à louer à l'échelle de l'organisation, les organisations interrogées citent des résultats de meilleure qualité (82 %), un respect précis des délais (73 %) et un coût total inférieur (55 %) comme étant les principaux facteurs expliquant leur choix d'un générateur d'images d'IA.

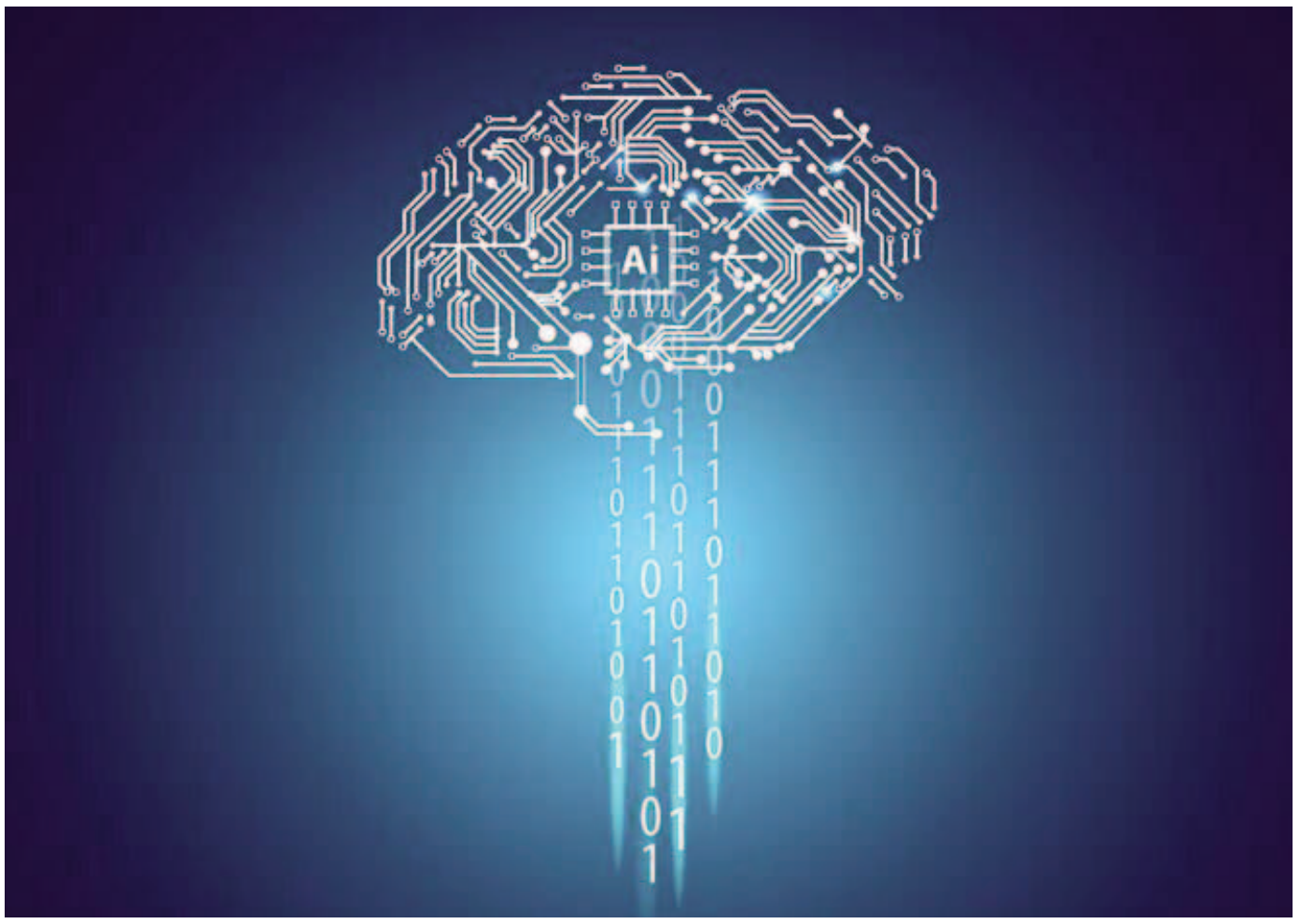
Travailler et se divertir

Alors que l'utilisation de l'IA se répand de plus en plus dans les tâches personnelles, quotidiennes et sur le lieu de travail, des recherches supplémentaires peuvent montrer qui sont les gagnants et pourquoi.
À titre personnel, les gens utilisent des générateurs d'images, de vidéos et de textes d'IA pour :

Créer des œuvres d'art personnalisées
Des vidéos promotionnelles
Pour les aider à faire leurs devoirs
Préparer des recettes
Rédiger des messages textuels

L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

« SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème.

Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

« APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage



(SAN FRANCISCO) Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise.

Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.

Les oiseaux chantent dans leur sommeil !



APRÈS avoir étudié l'activité cérébrale électrique des diamants mandarins, une espèce d'oiseaux de la famille des Estrildidé, une équipe de l'Université de Chicago a découvert que les oiseaux endormis utilisent leurs neurones selon des schémas complexes semblables à ceux produits lorsque les oiseaux étaient éveillés et chantaient.
Les jeunes oiseaux apprennent à chanter en écoutant les adultes, puis s'entraînent en écoutant leurs propres tentatives. Les scientifiques croient que ces oiseaux stockent la mélodie après l'avoir entendue, puis, ils la répètent plus tard dans leur sommeil pour l'apprendre.

Les nazis ont tenté de ressusciter des espèces animales éteintes !



LA VISION nazie allait bien au-delà de la conquête militaire des pays européens. En effet, les nazis étaient obsédés par l'idée de créer une race aryenne parfaite pas seulement humaine mais aussi animale.
Leur projet consistait à ressusciter les animaux qui se trouvaient dans les forêts primaires européennes. Goering et Himmler ont employé les meilleurs scientifiques de l'Allemagne pour lancer un programme extrêmement fou de manipulation génétique pour changer le cours de la nature elle-même. L'aurochs est l'un des animaux éteints que les nazis ont tenté de ressusciter, l'ancêtre des races actuelles de bovins. Ce projet fut un échec, il s'arrêta à la fin de seconde guerre mondiale.

Le chapeau de Napoléon a été vendu en 2014 pour 1,9 million d'euros !



UN COLLECTIONNEUR sud-coréen a payé 1,9 million d'euros pour un chapeau porté par l'empereur français Napoléon lors d'une vente aux enchères des biens de l'Empereur français par la famille royale monégasque en 2014. Ce bicorne, un style largement porté par les officiers militaires à l'époque, a été porté par Napoléon lors de la bataille de Marengo en 1800, il a ensuite été offert en cadeau au vétérinaire de Napoléon. Le bicorne est l'un des 19 chapeaux de Napoléon censés exister à ce jour. L'empereur aurait porté 120 chapeaux similaires au cours de sa carrière.

LE SAVIEZ VOUS

Un magasin Hubo ferme ses portes et... oublie un client à l'intérieur



••
Un homme de 37 ans est resté enfermé à son insu dans un magasin Hubo d'Alost, relate Het Laatste Nieuws (HLN).

Les faits ont eu lieu ce dimanche après-midi, dans un magasin Hubo à Alost, en Flandre-Orientale. La grande surface de bricolage et d'outillage était ouverte jusqu'à 12H30 mais le préposé du jour avait manifestement hâte de rentrer à la maison.
En effet, selon le témoignage de ce client, qui a souhaité garder l'anonymat, les lumières se sont soudain éteintes et quand il s'est dirigé vers les caisses... il n'y avait plus personne: le magasin était vide et les portes verrouillées. "J'ai vu le vendeur quitter le parking", confie-t-il, encore incrédule. S'il conçoit qu'il ait pu ne pas entendre le dernier appel à la clientèle de la fermeture imminente, il s'étonne de l'absence de procédure de contrôle de la part de la direction.

Enfermé à son insu, le client, un trentenaire originaire des environs, a d'abord décidé d'activer l'alarme du magasin mais malgré trois tentatives, personne n'est intervenu.
Il a ensuite contacté la police qui l'a renvoyé vers les pompiers. La victime ne souhaitait toutefois pas en arriver là et a finalement publié un message sur les réseaux sociaux.
La responsable du magasin a rapidement été prévenue et est venue elle-même libérer le client après une quarantaine de minutes.
Au final, il n'a même pas pu repartir avec ses articles et devra revenir ce lundi pour les acheter... s'il n'est pas rancunier. L'enseigne n'a pas réagi publiquement à l'incident.

"La glace sous leur tente a craqué": deux skieurs frôlent la mort en mer Baltique



Une expédition extrême à ski sur la mer Baltique gelée a bien failli coûter la vie à deux sportifs allemands. En pleine nuit, la glace s'est brisée sous leur tente, les laissant seuls sur un bloc de glace à la dérive...
Un homme et une femme originaires d'Allemagne ont tenté de traverser à ski le golfe de Botnie, l'étendue de mer située entre la Finlande et la Suède. Un périple éprouvant de plus de 160 kilomètres sur les eaux gelées de la mer Baltique. Dans cette région, la mer est recouverte de glace la moitié de l'année en raison de sa faible profondeur et de sa faible salinité. Alors que les deux Allemands dormaient sous leur tente, la glace s'est soudainement fissurée. L'eau gelée a immédiatement englouti une partie de leur équipement. Le couple a dû agir avec une rapidité extrême pour se hisser sur un morceau de glace flottant.
Dans la précipitation, ils ont réussi à saisir leur balise de détresse. Ils ont activé le signal SOS, ce qui a immédiatement alerté les garde-côtes finlandais. Ces derniers ont mobilisé un hélicoptère pour leur venir en aide. Les deux skieurs ont pu être secourus et mis en sécurité.Ces deux personnes étaient des sportifs expérimentés dotés d'un bon équipement. C'est ce qui leur a sauvé la vie", a déclaré le service de secours finlandais.

Portés disparus en Chine, sept chiens parcourent 17 km tous ensemble pour rentrer chez eux

PORTÉS disparus depuis plusieurs jours en Chine, sept chiens sont rentrés chez eux par leurs propres moyens mi-mars après avoir parcouru 17 km tous ensemble. La vidéo du groupe de canidés marchant le long d'une autoroute, guidé par un corgi, a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Elle aurait été visionnée plus de 230 millions de fois au total.
En Chine, un groupe de sept chiens est rentré chez lui par ses propres moyens après avoir disparu pendant plusieurs jours. Les animaux ont été observés et filmés en train de rentrer progressivement chez eux mi-mars 2026. Comme l'a repéré The Guardian , une vidéo est devenue virale et cumule actuellement plus de 230 millions de vues. Le groupe, composé entre autres d'un golden retriever, d'un labrador, d'un berger allemand et au moins d'un pékinois, a été filmé le 15 mars le long d'une autoroute à Changchun, la capitale de la province de Jilin au nord-est du pays. Sur la vidéo, les chiens semblent guidés par un corgi sur le côté de la route.

Une bénévole lance des recherches

Inquiète de savoir ces chiens dehors alors que les températures devenaient négatives la nuit dans la région, une bénévole d'un refuge local avait lancé des recherches notamment via les réseaux sociaux. Le 18 mars, elle a même emprunté un drone pour les localiser et les secourir. Le lendemain, tous les chiens sont finalement rentrés chez eux après avoir parcouru 17 km tous ensemble et en totale autonomie.

Le corgi et deux autres chiens appartiennent à une femme vivant dans un village en périphérie de Changchun, qui les cherchait depuis quatre jours. Le corgi est rentré directement chez lui et elle a retrouvé les deux autres chez des voisins. Beaucoup de spéculations ont circulé sur les raisons de la disparition de ce groupe de chiens. Des responsables locaux ont finalement expliqué que la petite meute avait simplement suivi le berger allemand, une femelle alors en chaleur et habituée des escapades de plusieurs jours.



Réchauffement climatique: ces régions du monde où les villes pourraient voir leurs températures fortement augmenter



Des chercheurs s'inquiètent du phénomène des îlots de chaleur urbains dans les villes tropicales et subtropicales. Si le réchauffement climatique atteint le seuil des deux degrés supplémentaires, certaines villes du Nord-Est de la Chine et du Nord de l'Inde devraient connaître un réchauffement de 3 °C, avec de graves conséquences pour la santé des habitants.

Une préoccupation croissante". Dans un contexte de réchauffement climatique, des chercheurs se sont penchés sur la température des villes tropicales et subtropicales dans une hypothèse où le réchauffement climatique se limite à une hausse de deux degrés d'ici 2050. Lors des périodes de canicule, les villes se transforment en îlots de chaleur urbains, un phénomène où la température en ville est généralement plus élevée que celle des zones rurales environnantes.

Dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS), des chercheurs de l'Université d'East Anglia, en Angleterre, estiment que ce phénomène d'îlot de chaleur pourrait être amplifié dans de nombreuses villes tropicales et subtropicales sous l'effet du changement climatique, principalement dans les régions de mousson, comme l'Inde, la Chine et l'Afrique de l'Ouest.

Des températures qui pourraient fortement augmenter en ville

Pour réaliser cette étude, les chercheurs ont établi des projections pour 104 villes de taille moyenne dont la population varie entre 300 000 et un million d'habitants. Ils ont notamment calculé les températures à la surface du sol entre 7h et 22h. Après analyse, les chercheurs estiment que les températures devraient augmenter davantage dans 81 % de ces villes que dans les zones rurales environnantes.

Qu'est-ce que le principe d'îlot de chaleur ?

L'îlot de chaleur urbain "est un phénomène par lequel la température en ville diffère de celle des zones rurales environnantes, généralement plus élevée".

Ces îlots sont liés notamment aux infrastructures et aux manques de végétation. Cette hausse des températures peut avoir de graves conséquences sur la santé humaine, notamment une augmentation de la mortalité. Selon les chercheurs, en 2018, on estimait que plus de la moitié de la population mondiale vivait en ville et cette proportion devrait atteindre 68 % d'ici 2050. Plus inquiétant encore, pour 16 % des villes analysées, les températures moyennes pourraient être de 50 % à 100 % supérieures à celles des zones voisines, et ce, malgré un réchauffement climatique inférieur à 2°C, un seuil qui devrait être atteint dans la seconde moitié de ce siècle.

“Le stress thermique urbain lié au changement climatique est une préoccupation croissante, car de nombreuses villes des régions tropicales et subtropicales peuvent être plus chaudes que leurs environs ruraux, ce qui accroît leur vulnérabilité à la hausse des températures”, résume dans le communiqué le professeur Manoj Joshi, co-auteur de l'étude et membre de l'unité de recherche climatique de l'UEA.

Les villes du nord-est de la Chine et du nord de l'Inde pourraient être particulièrement touchées

Les chercheurs s'inquiètent notamment des projections sous-estimées du réchauffement climatique de certaines villes. Selon les résultats de cette étude, plusieurs villes du nord-est de la Chine et du nord de l'Inde devraient connaître un réchauffement de 3 °C, alors que les projections des modèles du système terrestre pour leurs arrière-pays indiquent un réchauffement de 1,5 à 2 °C.

Cette différence suggère que, même si le réchauffement global est limité à environ + 2 °C, les villes étudiées pourraient subir une amplification locale du phénomène d'îlot de chaleur plus intense que prévu, un aspect potentiellement sous-estimé par les modèles climatiques classiques.

Les auteurs insistent sur l'importance de compléter les projections climatiques conventionnelles par des approches qui intègrent l'apprentissage automatique et des modèles plus fins, afin de mieux comprendre et anticiper les risques pour la santé humaine et l'environnement urbain dans ces zones sensibles

24 000 morts par an: les chercheurs pointent du doigt l'inaction de l'administration Trump face aux feux de forêts

LA FUMÉE des feux de forêt a tué 24 100 Américains par an entre 2006 et 2020, selon une étude publiée mercredi, ses auteurs soulignant la nécessité d'un changement urgent de politique climatique aux États-Unis.

4 100. C'est le nombre de décès causés chaque année par la fumée des feux de forêts aux États-Unis entre 2006 et 2020.

"C'est un chiffre majeur et un problème de santé publique très préoccupant" affirme à l'AFP Min Zhang, autrice principale de l'étude publiée dans la revue Science Advances et chercheuse à l'école de médecine de Mount Sinai à New York.

Avec le réchauffement climatique, les feux de forêt sont de plus en plus importants, longs et fréquents. Les effets d'une exposition prolongée à la fumée sur la santé restent toutefois mal connus.

Donald Trump a de plus abandonné les efforts de lutte contre le réchauffement climatique, préférant soutenir au contraire les industries fossiles, principales responsables du phénomène.

Pourtant, le gouvernement "sait quoi faire pour lutter contre le changement climatique: promouvoir l'énergie propre, les voitures électriques, accroître le financement de la recherche", affirme à l'AFP Yaguang Wei, professeur assistant à l'école de médecine de Mount Sinai à New York. Et au niveau local, dit-il, les autorités doivent développer en amont des systèmes d'alerte pour anticiper l'arrivée de fumée toxique et déployer des filtres dans les domiciles, les bureaux, les écoles ou les hôpitaux.

Notre cerveau est vulnérable

Pour cette étude, les chercheurs ont mis au point une méthode permettant de distinguer les effets cumulatifs des particules fines émises par les fumées.

Si les conséquences graves sur la santé sont facilement détectables, celles-ci pouvant aller jusqu'au décès, il est plus difficile d'en définir la cause lorsque les toxines restent dans l'organisme et peuvent alors provoquer plus tard des maladies respiratoires, cardiovasculaires ou neurologiques.

Les chercheurs ont analysé les données annuelles sur la mortalité de plus de 3 068 comtés américains, hors Alaska et Hawaï, les liant ensuite à des images satellites.

Puis, ils ont exclu de l'analyse des facteurs extérieurs ayant pu expliquer des variations du taux de mortalité.

Les résultats ont montré une augmentation nette de la mortalité. Les pathologies les plus présentes dans l'étude étant la démence, la maladie de Parkinson ou encore des maladies du système circulatoire.

"En général, les gens voient les maladies cardiovasculaires et respiratoires causées par la fumée des feux de forêt. Cependant, nous avons découvert que les maladies neurologiques étaient plus présentes", explique Yaguang Wei. "Notre cerveau semble être la partie la plus vulnérable".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le diabète est une affection chronique qui nécessite un suivi régulier. Ce dernier, tant par le médecin que le patient lui-même, représente un facteur de réussite important dans la prise en charge de la maladie. Diverses précautions sont, par ailleurs, indispensables.



Diabète : conseils pratiques

SUIVI ET PRÉCAUTIONS

Quel suivi ?

Le maintien de l'équilibre glycémique est l'objectif numéro un de la prise en charge du diabète. Cet équilibre glycémique oblige à une auto-surveillance régulière pour éviter les variations de la glycémie : un taux de sucre dans le sang trop élevé (hyperglycémie) ou trop bas (hypoglycémie).

L'équilibre glycémique est suivi selon deux modalités :

En laboratoire d'analyses : tous les 3 mois, on mesure la glycémie à jeun ou l'hémoglobine glyquée (HbA1c) ;

A la maison avec un lecteur de glycémie: le patient peut contrôler sa glycémie capillaire (sur une goutte de sang) à divers moments de la journée. C'est ce qu'on appelle l'auto-surveillance glycémique (ASG)

L'auto-surveillance de la glycémie consiste à mesurer soi-même sa glycémie à un moment donné de la journée. Elle est réalisée à partir d'une goutte de sang prélevée à l'extrémité d'un doigt. Elle peut être réalisée en n'importe quel lieu : à domicile, sur son lieu de travail, en voyage, dans un établissement sportif, etc. Le patient peut ainsi surveiller lui-même sa glycémie et prendre les mesures nécessaires pour la contrôler au mieux.

L'auto-surveillance glycémique doit s'inscrire dans une démarche d'éducation thérapeutique du patient. Lors de la prescription d'un dispositif d'ASG, il est indispensable d'expliquer au patient et d'organiser avec lui cette auto-surveillance, de définir les moments, la fréquence, les objectifs et les décisions à prendre en fonction des résultats.

En parallèle, un suivi médical est mis en place pour vérifier l'efficacité du traitement. Les examens fixés permettent de s'assurer que le diabète est sous contrôle. Le suivi doit être assuré au moins quatre fois par an par le médecin traitant, qui peut également orienter le patient vers des spécialistes. En effet, une fois par an, il faut réaliser :

Une visite chez un ophtalmologue
Un bilan dentaire ;
Un bilan lipidique (cholestérol) ;
Un bilan biologique rénal ;
Un électrocardiogramme ;
Un examen des pieds.

Quelles précautions ?

Les divers conseils apportés dans le suivi du diabète concernent, d'une manière générale, l'hygiène de vie du patient, à savoir son régime alimentaire, son activité physique, etc.

L'alimentation

En regard de ses effets sur la glycémie, l'alimentation joue un rôle primordial dans la gestion du diabète. Il est donc important d'avoir une bonne hygiène de vie en mangeant équilibré et sans excès. Pour cela, il est nécessaire de savoir grossièrement évaluer les quantités de glucides et de kilocalories contenues dans un plat.

En effet, il faut comprendre dans quelle mesure les différents aliments influencent la glycémie. Par exemple, les glucides sont les aliments qui ont l'impact le plus important sur la glycémie, ils requièrent donc une attention toute particulière. Ainsi, le comptage des grammes de glucides est un moyen simple de planifier les repas pour réguler la glycémie.

Il est important d'adopter une alimentation variée et de faire des repas équilibrés à des horaires réguliers, sans sauter de repas. Il est possible de consulter son médecin ou un diététicien pour mettre en place un programme alimentaire personnalisé.

L'activité physique

Chez les patients diabétiques, l'activité physique fait partie intégrante de la prise en charge du diabète et de l'équilibre glycémique. Elle doit être régulière et adaptée au profil de chaque patient.

L'exercice physique permet de diminuer la glycémie et contribue à réduire les complications vasculaires. Le patient doit intégrer divers réflexes pour bouger le plus possible dans la journée comme emprunter les escaliers plutôt que l'ascenseur, ou se garer un peu plus loin pour marcher un peu plus, etc. A noter ! Par mesure de sécurité, il est préférable d'être accompagné lors d'une activité sportive et d'informer les participants de la maladie. Par ailleurs, certains sports sont à éviter en cas de diabète, par exemple, le deltaplane, parapente, parachutisme, alpinisme en montagne, voile en solitaire, sports mécaniques…

Il est important de bien s'hydrater durant toute la durée de l'effort et de contrôler plus régulièrement la glycémie pour prévenir une hypoglycémie. Ainsi, il faut penser à toujours avoir du sucre ou un en-cas sur soi en cas d'hypoglycémie.

Les voyages

Avant de partir en voyage, il faut prendre en compte un ensemble de paramètres pour éviter les imprévus. C'est pourquoi, il est recommandé de s'y préparer à l'avance.

Quelle que soit la durée du séjour, il est recommandé d'emporter une ordonnance en cours de validité, la quantité de médicaments nécessaire pour la durée du séjour, le matériel nécessaire au traitement et à son suivi (stylos, aiguilles, lecteur de glycémie…).

Par précaution, il est préférable d'emporter davantage de médicaments et de matériel pour faire face aux éventuels imprévus. S'il s'agit d'un voyage à l'étranger, il est important de se renseigner le type d'insuline utilisée dans le pays visité.

En fonction du déplacement, il peut être nécessaire d'adapter son traitement, en particulier si des changements surviennent dans :

Le rythme des repas et l'alimentation : par exemple les plats, les légumes ou les fruits peuvent être nouveaux et on connaît moins leurs effets sur la glycémie ;

L'activité physique : elle est généralement plus importante en vacances

Le décalage horaire. Afin de ne pas trop déséquilibrer le diabète, il est recommandé de ne pas changer d'heure jusqu'au premier repas dans le pays d'arrivée. Cette astuce permet de suivre l'action de l'insuline et d'adapter les prises alimentaires. Il faut en parler avec son médecin, avant le départ pour adapter au mieux le traitement.

Pour transporter correctement son insuline, il est nécessaire d'utiliser des trousses isothermes. Attention, à ne pas mettre l'insuline au contact de blocs congelés. Elle ne doit jamais être conservée à moins de 0°C. Dès l'arrivée, mettre l'insuline au réfrigérateur car les insulines non entamées doivent être conservées entre 2 et 8°C.

De même, penser à ne pas laisser le lecteur de glycémie au chaud, au froid ou au soleil dans la voiture ou le train.

Partir en voiture ou en train

Il est conseillé de planifier l'itinéraire et de se renseigner sur la durée du trajet. Par précaution, il est préférable d'emporter une collation et de quoi s'hydrater, afin de pouvoir anticiper tout allongement de parcours (panne, embouteillage…).

En voiture, il est conseillé de faire une pause toutes les deux heures. Il peut être recommandé d'effectuer une auto surveillance de la glycémie avant de partir ou lors des pauses. En train comme en voiture, il faut penser à avoir son matériel (sucre, boisson, lecteur de glycémie…) à portée de main, tout au long du voyage.

Partir en avion

Les médicaments sont, selon la réglementation, des « liquides essentiels à la personne ». On ne peut donc pas interdire à une personne diabétique de transporter, en bagage à mains, l'insuline nécessaire à son traitement et le matériel utile pour la surveillance de la glycémie. N'étant pas à l'abri d'un vol, d'un oubli ou d'une perte, il est préférable de séparer le traitement, une partie dans le bagage à mains et une partie dans la soute.

Comme lors d'un trajet en voiture, il faut penser à avoir tout le matériel nécessaire à portée de main. Il est possible de contacter directement la compagnie aérienne pour savoir s'il y a des modalités particulières de transport.

Diabète de type 1 et diabètes MODY

CONTRAIREMENT au diabète de type 2, souvent lié à l'âge et au mode de vie, le diabète de type 1 débute généralement au cours de l'enfance et de l'adolescence. Maladie auto-immune associée à une prédisposition génétique, il représente moins de 10 % de l'ensemble des diabètes sucrés. Il est provoqué par un arrêt de la sécrétion d'insuline par le pancréas et nécessite la mise en place d'une insulinothérapie à vie. Diagnostiqué chez des sujets jeunes, il impacte profondément la qualité de vie des patients et de leurs proches.

Diabètes sucrés et diabète de type 1

Pour aider le corps à réguler le taux sanguin de sucre (la glycémie), le pancréas sécrète plusieurs hormones, dont une hormone clé : l'insuline. Lors des repas, des glucides sont absorbés, transformés en glucose au niveau de l'estomac et rejoignent la circulation sanguine pour être distribués aux autres organes. L'insuline est alors sécrétée par le pancréas pour faire diminuer la quantité de sucre dans le sang, principalement en permettant aux cellules d'absorber le glucose sanguin pour le stocker sous forme de glycogène et ainsi disposer de réserves énergétiques pour leur fonctionnement.

Le pancréas est une glande située derrière l'estomac.

Véritable lecteur de glycémie, il synthétise au niveau des cellules béta des îlots de Langerhans de l'insuline en quantités adaptées pour réguler la glycémie et la maintenir dans des valeurs normales pour le bon fonctionnement de l'organisme. Le diabète sucré est caractérisé par une hyperglycémie chronique (taux sanguin de sucre supérieur à 1,26 g/l après un jeûne de 8 heures).

Les diabètes sucrés regroupent l'ensemble des pathologies caractérisées par des épisodes répétés d'hyperglycémie (une élévation anormale du taux sanguin de sucre). Les principaux diabètes sucrés chroniques sont le diabète de type 1 et le diabète de type 2.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Adrar
Direction des Equipements Publics
N.I.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale N : **29/2026** portant sur la réalisation du :

LOT N°01: Bloc pédagogique A+bloc administratif
LOT N°02: Bloc pédagogique B
LOT N°03: VRD + Aménagement intérieur et extérieur +mur de clôture
LOT N°04: Cantine + Logements d'Astreintes (01 F04 + 02 F03)
LOTN°05: Terrain de sport (micro-entreprise)
Dans le cadre de l'opération : Etude, suivi et réalisation d'une école primaire type 2 au niveau du site 140LS +180HRG LAMAIZ , commune de Tsabit, Wilaya de Adrar (cités d'habitat intégrées 2026).
publié dans les quotidiens: Akhbar elwatane en date du 19/02/2026 et Le Jeune Indépendant en date du19/02/2026 et dans les journaux électroniques : TARIQ NEWS le 24/02/2026 et DZ NEWS le 24/02/2026

Après évaluation des offres élaborée conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les lots ont étés attribués provisoirement à :

LOT N°01: Bloc pédagogique A +bloc administratif
ETB : EURL IBACHE .
N.I.F : 09980108820231
Montant (DA) de l'offre en TTC : 53 148 309.05 DA en TTC après correction .
Délai de réalisation : Huit (08) mois
Note Technique : 69.75 points.
Observation : offre retenue (moins disant).

LOT N°02: Bloc pédagogique B
ETB : ETB YOUSFAT ABDELLAH .
N.I.F: 197301080018934
Montant (DA) de l'offre en TTC : 54 118 284.50 DA en TTC.
Délai de réalisation : SepT (07) mois
Note Technique : 90.00 points.
Observation : Deuxième moins disant .

LOT N° 03 : VRD + Aménagement intérieur et extérieur +mur de clôture.
ETB : SARL RABIE ELANOUAR SERVICES ET TRAV GENERAUX HYDRO ET TRAVAUX ELECTRICITE
N.I.F: 002501088343240
Montant (DA) de l'offre en TTC : 25 775 162.00 DA en TTC.
Délai de réalisation : Quatre (04) mois
Note Technique : 77.50 points.
Observation : offre retenue (moins disant).

LOT N° 04 : Cantine + Logements d'Astreintes (01 F04 + 02 F03)
Observation : Prix excessif

LOTN°05: Terrain de sport (micro-entreprise)
ETB: ETB BEN BEL KHEIR MOHAMMED
N.I.F: 188010800203121
Montant (DA) de l'offre en TTC : 3 097 332.00 DA en TTC.
Délai de réalisation : Deux (02) mois .
Note Technique : 45.83 points.
Observation : offre retenue (moins disant).

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher du service marchés publics de la direction des équipement publics de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2026 / ANEP 2616010365**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRACTEURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ADRAR
NIF : 4080 15 00000 1062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la direction des travaux publics de la wilaya d'Adrar informe les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°: 11/2025, paru dans le quotidien جزائر اليوم du 23/06/2025 et

Le Jeune Indépendant du 22/02/2026 et presses électroniques AKHBAR DZAIR et ANNDZ du 24/02/2026 relatif de : projet: : Etude de réalisation d'une piste d'atterrissage P7 sur un tronçon de la route reliant Tsabit à Chenachen (W. Adrar).

Que l'évaluation des offres a donné l'attribution provisoire suivante :

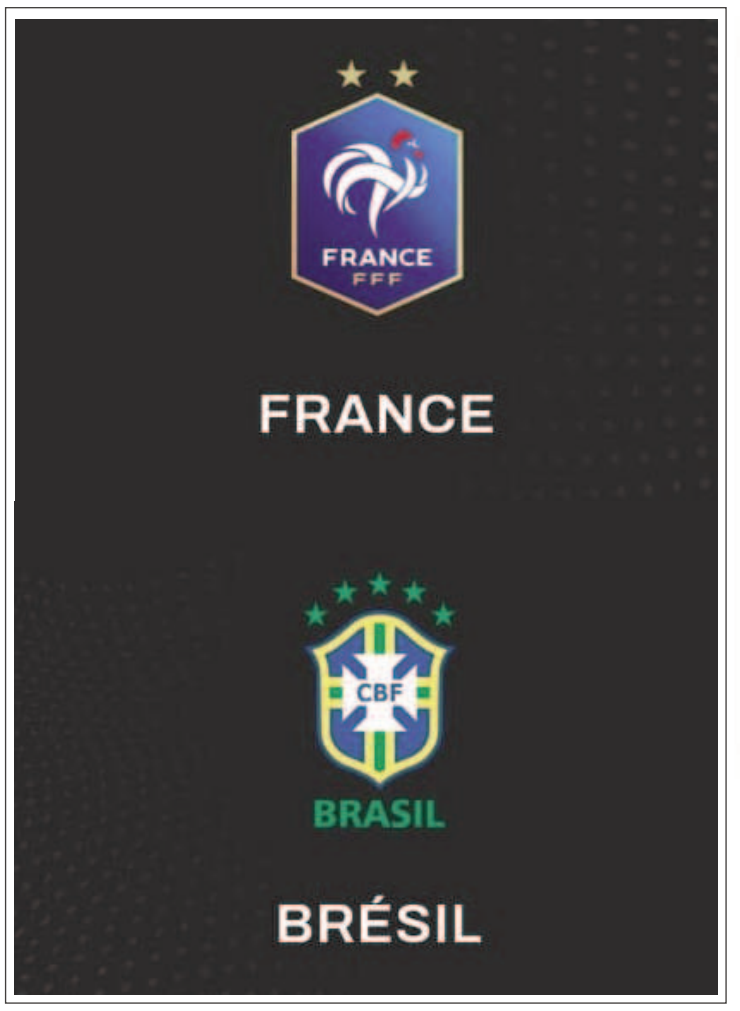
Enterprise	Note technique	Montant du soumission en TTC	délai	Observation
SET STIF NIF :198301010145445	70 pts	18.183.200,00 DA	02 mois	Pré qualifié techniquement -Offre Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire, peuvent introduire leurs recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ére parution de cet avis dans la presse ou le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités de se rapprocher des services de la DTP, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour leur communiquer leurs résultats par écrit.

Le Jeune Indépendant **du 26/03/2026 / ANEP 2616010300**















télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Football : Match amical international
Football.

21h00 Magazine d'information France - 2026
Envoyé spécial

21h00 Magazine du consommateur - 2026
Arnaques !

21h00 Série d'action - Grande-Bretagne 2025
Gangs of London

21h25 Divertissement
France
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film de guerre
Etats-Unis - 1979
Apocalypse Now Final Cut

21h05 Comédie
France - 2020
Adorables

21h00 Film d'aventures - France 2024
Le Comte de Monte-Cristo

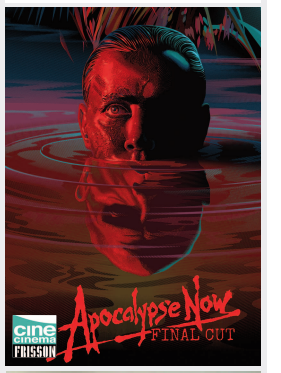
21h00 Rugby : Pro D2 Saison 2025
24e journée

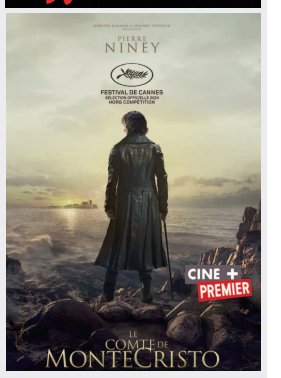
21h00 Cinéma - Grande-Bretagne 2025
Cleaner

20h50 Comédie
France - 2009
Safari

21h15 Comédie
Etats-Unis - 2023
Barbie

JEUNE INDEPENDANT









21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - 1988)

Air Force Bat 21

Au cœur de la tourmente de la guerre du Vietnam, "Air Force Bat 21" plonge le spectateur dans un univers où le courage et la survie se mêlent à l'urgence d'une mission cruciale. Le lieutenant-colonel Hambleton (Gene Hackman), pilote chevronné, voit son avion abattu et se retrouve parachuté au-dessus de la jungle dense, un terrain hostile tenu par le Viêt-cong. Alors qu'il tente de s'adapter à cet environnement périlleux, il est conscient que sa vie est en jeu, mais aussi celle de milliers d'hommes, car il détient des informations militaires vitales pour l'armée américaine.

22h32

Cinéma (Etats-Unis - 2022)

Terror on the Prairie

Dans les vastes étendues désertiques et impitoyables du Montana, l'hiver de 1875 s'installe, apportant avec lui un froid mordant et des défis inattendus. Hattie McAllister (Gina Carano), une jeune mère, vient tout juste de donner naissance à sa fille Bess. Dans cette terre hostile, elle doit jongler entre les lourdes responsabilités domestiques et les soins attentifs à son nouveau-né. Pendant ce temps, son mari Jeb (Donald Cerrone), ancien tireur d'élite, part en expédition avec leur fils Will pour chasser et subvenir à leurs besoins. Seule dans leur demeure isolée, Hattie fait face à la solitude et aux dangers qui guettent.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:49	12:35	16:05	18:46	20:11
CONSTANTINE	04:54	12:39	16:10	18:50	20:15
ALGER	05:09	12:53	16:24	19:05	20:28
OUARGLA	05:06	12:44	16:14	18:54	20:14
CHLEF	05:17	13:01	16:31	19:11	20:35
MOSTAGANEM	05:21	13:05	16:36	19:16	20:40
ORAN	05:24	13:08	16:39	19:19	20:43

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8450 — JEUDI 26 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	9°
Oran	18°	9°
Constantine	17°	9°
Ouargla	23°	11°

CALENDRIER SCOLAIRE ÉCOURTÉ

Inquiétudes et appels à la concertation

La réorganisation du calendrier des examens officiels pour l'année scolaire 2025-2026 continue de susciter interrogations et préoccupations. Annoncée tardivement par le ministère de l'Éducation nationale, cette nouvelle programmation, marquée notamment par l'avancement des examens et la réduction du troisième trimestre, a provoqué de vives réactions au sein de la communauté éducative et au-delà.

Entre inquiétudes des professionnels du secteur et des parents, la réduction significative du temps pédagogique alimente le débat sur la qualité de l'enseignement à prodiguer durant un temps court.

Si les raisons ayant conduit à avancer les dates des examens peuvent être comprises dans leur principe, leur mise en œuvre a néanmoins surpris l'ensemble des acteurs du secteur. Élèves, parents, enseignants, personnels administratifs et pédagogiques se sont ainsi retrouvés confrontés à une modification brusque de leurs repères, générant un climat d'incertitude et d'inquiétude.

Dans un communiqué rendu public, hier, le Conseil national autonome des directeurs de lycées (CNADL) rappelle qu'il était, jusque-là, de tradition que les calendriers des examens trimestriels et officiels soient fixés dès le début du premier trimestre. « Cette anticipation permettait d'établir un planning précis des activités administratives et pédagogiques, garantissant une gestion rigoureuse de l'année scolaire », précise l'organisation.

Or, cette année, l'annonce tardive du calendrier des examens officiels, intervenue seulement ces derniers jours, constitue, selon le CNADL, un véritable dysfonctionnement dans la planification. Au cœur des préoccupations soulevées par le CNADL figure la réduction significative du temps consacré aux apprentissages. Avec une rentrée scolaire intervenue à la fin du mois de septembre et une fin des cours prévue dès le début du mois de mai, l'année scolaire se trouve amputée d'environ quatre semaines, explique le syndicat. Cet écroutement du calendrier a des conséquences directes sur l'exécution des programmes. Selon les directeurs de lycées, elle risque de compromettre la qualité de l'enseignement, en limitant le temps nécessaire à une transmission efficace et approfondie des contenus pédagogiques.



Une nouvelle programmation qui fait jaser.

À titre comparatif, le CNADL souligne que, dans la majorité des systèmes éducatifs à travers le monde, le nombre de semaines d'enseignement effectif varie entre 32 et 35 semaines par an. Ce standard permet d'aborder les programmes dans des conditions optimales. En Algérie, ce volume ne devrait pas dépasser, cette année, 25 semaines, un niveau jugé insuffisant pour garantir un apprentissage de qualité.

Face à ce constat, le CNADL appelle le ministère de l'Éducation nationale à éviter, à l'avenir, ce type de décisions jugées « brusques » et privilégier une approche plus concertée. L'organisation insiste sur la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs de la communauté éducative à l'élaboration du calendrier des examens, afin d'assurer une planification précise, détaillée et partagée.

Une telle démarche permettra, selon elle, de prévenir les tensions et de renforcer la confiance entre les différents intervenants du système éducatif.

Malgré ces critiques, le CNADL tient à rassurer les élèves concernés par les examens officiels. Il affirme que les épreuves porteront exclusivement sur les cours effectivement dispensés au sein des établissements scolaires.

Lynda Louifi

RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES FORMATIONS ET DES COMPÉTENCES

La phase opérationnelle enclenchée

LE MINISTÈRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels poursuit la modernisation de son système de formation en accélérant la mise en œuvre d'un outil stratégique destiné à rapprocher les parcours des besoins réels du marché du travail et des priorités économiques nationales. Cette démarche a été évoquée lors d'une réunion de coordination réunissant des représentants de plusieurs départements ministériels, consacrée à la définition des mécanismes concrets de mise en œuvre du référentiel national des formations et des compétences. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus d'élaboration et d'activation de ce référentiel structurant, a permis de « renforcer la coordination intersectorielle et de définir les modalités pratiques de son déploiement sur le terrain », précise la même source. Au cœur des échanges, la question de l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins réels du marché du travail a occupé une place centrale.

Les participants ont examiné « les voies et moyens de rendre opérationnel le référentiel à travers l'ensemble des secteurs », insistant sur la nécessité d'un meilleur alignement entre les programmes de formation et les exigences de l'économie nationale. Dans cette perspective, il a été souligné l'importance de « renforcer la coordination institutionnelle » et d'« associer les partenaires économiques et sociaux à l'identification des compétences prioritaires ». Une démarche jugée essentielle pour garantir la pertinence des formations et leur capacité à répondre aux réalités du terrain.

Les travaux ont également mis en avant « le rôle central du référentiel dans l'évolution de l'ingénierie pédagogique ». Les responsables ont relevé l'importance d'adopter « des parcours de formation souples et adaptables, fondés sur une progression graduelle dans l'acquisition des compétences ».

Cette orientation œuvre ainsi à améliorer l'employabilité des stagiaires, à faciliter leur insertion professionnelle et à rapprocher davantage le système de formation des besoins des entreprises ainsi que des projets d'investissement. Le ministère a, par ailleurs, rappelé que ces rencontres de coordination s'inscrivent dans « un processus participatif continu », destiné à faire du référentiel national des formations et des compétences « un instrument opérationnel et efficace au service de la dynamique économique nationale ». A travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent consolider un modèle de formation plus réactif, mieux articulé avec les mutations du marché de l'emploi, et pleinement intégré aux priorités de développement du pays.

Il convient de rappeler que l'élaboration du référentiel national des formations et des compétences s'inscrit dans la dynamique de réforme engagée par les pouvoirs publics pour moderniser le système de formation professionnelle en Algérie. Cet outil structurant tend à instaurer un cadre unifié permettant de mieux organiser les parcours de formation, de valoriser les compétences acquises et de renforcer leur lisibilité auprès des employeurs. Il répond également à une exigence croissante d'adaptation aux mutations économiques que connaît le pays, notamment dans les secteurs productifs et les métiers émergents. En privilégiant l'approche par compétences, les autorités ambitionnent de faire du dispositif de formation un levier central d'insertion professionnelle et d'accompagnement de l'investissement.

Sihem Bounabi

IN GUEZZAM

Trois narcotrafiquants abattus

TROIS narcotrafiquants armés de nationalité étrangère ont été abattus à In Guezzam, 33 autres ont été interceptés et 112 kg de cocaïne saisis, lors d'opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers les Régions militaires entre le 18 et le 24 mars, a indiqué hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays», des détachements de l'ANP ont abattu 3 narcotrafiquants armés de nationalité étrangère, suite à un accrochage avec un groupe criminel à In Guezzam en 6e Région militaire, et saisi 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov ainsi que divers effets, alors que d'autres détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 33 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 12 quintaux et 98 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, en outre 112 kilogrammes de cocaïne et 928.895 comprimés psychotropes ont été saisis», ajoute le communiqué. S. N.

ROND À BÉTON

L'Algérie expédie une cargaison vers la Mauritanie

L'ENTREPRISE portuaire de Skikda a enregistré une nouvelle opération d'exportation qui témoigne du dynamisme du commerce extérieur algérien, avec l'expédition d'une quantité considérable de matériaux ferreux destinés à la construction vers les marchés africains. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'entreprise dans un communiqué, précisant que l'expédition de cette cargaison a eu lieu mardi dernier. La cargaison contenait 3 000 tonnes d'acier à béton (Rond à béton RDX), un matériau clé dans le secteur de la construction et des travaux publics, reflétant la demande croissante pour ce matériau. « Cette cargaison a quitté le port de Skikda à destination de la Mauritanie, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays africains », selon la même source, ajoutant que c'est la Société nationale de transport maritime (SNTM) qui a pris en charge cette opération, relevant que cette société continue de jouer « un rôle essentiel dans le soutien des exportations algériennes en dehors du secteur des hydrocarbures ».

M. B.